



L'Asie du sud-est comme espace d'influence entre l'Inde et la Chine

**Mémoire de géopolitique
Du chef de bataillon Guillaume GARNIER
Dans le cadre du séminaire Asie du sud**

Directeur : Général (ER) Alain Lamballe

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'Asie du sud-est comme espace d'influence entre l'Inde et la Chine
2. 2006-mémoire-géop-asie sud-est influence inde chine-GARNIER
3. Chef de bataillon, armée de Terre, GARNIER Guillaume, France
4. mars 2006
5. Division B – groupe B1
6. Mémoire de géopolitique
7. L'Asie du sud-est est un espace périphérique à la fois de l'Inde et de la Chine. Ces deux dernières puissances y ont joui d'une influence culturelle pluriséculaire, éclipsée seulement par la période coloniale européenne. Il est logique qu'elles cherchent à nouveau à y jouer un rôle important depuis que leurs brillants résultats économiques les autorisent à développer de nouvelles ambitions régionales. Qu'il s'agisse de la « look east policy » indienne visant à développer son influence dans cette région, ou de l'expansion chinoise en mer de Chine du sud, corrélée à une emprise économique grandissante de Pékin, les deux puissances jouent leurs cartes. Il convient de s'interroger quant à savoir si ces politiques d'influence concurrentes créeront à terme les conditions d'un vaste espace asiatique intégré, entraînant des synergies profitables à tous, ou si celles-ci aboutiront, dans une logique obéissant à l'école réaliste, à une dangereuse exacerbation de la compétition de puissance entre Inde et Chine.
8. Asie du sud-est, Asie du sud, Inde, Chine, ASEAN, détroits, look east policy, mer de Chine du sud, Golfe du Bengale, Myanmar, BIMSTEC, initiative de Kunming.

L'Asie du sud-est comme espace d'influence entre l'Inde et la Chine

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE: LA VULNERABILITE DE L'ESPACE SUD-EST ASIATIQUE: UN APPEL D'AIR POUR L'INDE ET LA CHINE

Les caractéristiques géostratégiques de la région : une zone instable et vulnérable

Des menaces variées au fort potentiel de déstabilisation

Les diasporas respectives : facteur de puissance ou leurre politique ?

DEUXIEME PARTIE : LA TRADUCTION DES INTERETS GEOPOLITIQUES SINO-INDIENS: DES POLITIQUES CROISEES D'INFLUENCE

L'ASEAN, cœur géographique d'une compétition d'influence entre l'Inde et la Chine

La Birmanie, enjeu essentiel comme Etat-tampon

Perspectives géopolitiques de la compétition régionale sino-indienne : coopération pacifique ou relation conflictuelle ?

INTRODUCTION

L'Inde et la Chine fascinent par leur démesure, démesure engendrée à la fois par leur population considérable (2,3 milliards d'habitants à elles deux, soit plus du tiers de l'humanité), mais aussi par leur incroyable dynamisme économique affichant des taux de croissance à côté desquels ceux de l'Europe font pâle figure. S'agissant des problèmes géopolitiques les concernant, on retient essentiellement le dilemme de l'éventuelle réunification de Taiwan avec la Chine et l'imbroglio du Cachemire entre Inde et Pakistan. Ces problèmes constituent effectivement la préoccupation majeure de Pékin et New Delhi, mais ils ne doivent pas pour autant occulter les autres dossiers géopolitiques qui pourraient se révéler à terme tout aussi importants.

Précisément, l'Asie du sud-est est un espace où le champ d'action politique des deux grands d'Asie s'exerce. Cela semble aller de soi, dans la mesure où d'une part les deux ex-superpuissances (Etats-Unis et Union Soviétique) s'en sont retirées dans les années 90, y laissant un vide tout relatif, mais d'autre part parce que cet espace est à la fois périphérique de l'Inde et de la Chine, comme coincé entre ces deux mastodontes démographiques qui sont également les deux matrices culturelles de l'Asie.

L'Asie du sud-est sera entendu ici comme la zone s'étendant de la Birmanie (ou Myanmar) incluse aux Philippines incluses : elle comprend donc également la péninsule indochinoise au sens large et les archipels malais-indonésiens. En revanche Taiwan ne sera pas directement considérée dans cette étude, car cela en biaiserait la problématique géopolitique. Sur le plan temporel, l'analyse restera centrée sur un cadre récent, elle se focalisera sur les évolutions de ces dix dernières années avec leurs implications actuelles et leurs conséquences à court et moyen terme.

Ainsi, la Chine et l'Inde démontrent depuis une dizaine d'années (un peu plus pour la première) un regain d'intérêts pour l'Asie du sud-est. Qu'il s'agisse de l'accroissement de l'interdépendance économique entre la Chine et les pays de cette région ou de la *Look east policy* indienne¹, nous pouvons constater que les deux géants souhaitent reprendre pied dans une région où ils n'exerçaient plus d'influence depuis l'époque de la colonisation occidentale.

Réinvestir cet espace d'influence traditionnelle est redevenu une volonté politique. Mais ce retour des deux grands de l'Asie ne traduit pas seulement une réappropriation historique de leurs sphères d'influence (culturelle et/ou politique). Elle obéit surtout à des facteurs structurels et conjoncturels d'un autre ordre. Quels sont-ils ? Les raisons structurelles tiennent à l'importance géostratégique de cette zone qui comporte un système de détroits (Malacca surtout, mais aussi détroits de la Sonde et de Lombok

¹ *Look east policy* : politique volontariste de l'Inde vers les pays de l'Asie du sud-est. Elle se traduit par une offensive diplomatique à partir des années 90 pour raffermir les relations bilatérales entre elle-même et chacun de ces pays.

pour ne citer que les plus importants) dont le rôle est crucial. Ils permettent de basculer de l'océan Indien à l'océan Pacifique et voient converger vers eux les flux maritimes les plus essentiels à l'Asie. Ces détroits vitaux sont situés non loin de l'Inde et de la Chine, et elles en dépendent également pour leurs approvisionnements, surtout la Chine. Autre facteur structurel, l'Inde et la Chine disposent toutes deux, pour des raisons héritées de l'Histoire, d'importantes diasporas dans la région. Il conviendra de s'interroger quant à savoir si ces diasporas peuvent ou non servir de relais à une politique d'influence de la part de leur « mère-patrie », si tant est que cette expression ait encore un sens. Enfin, facteur qui amène l'Inde et la Chine à se préoccuper de ce vaste espace, son instabilité accroît la vulnérabilité engendrée par la présence des détroits stratégiques. Certes, cet espace est organisé institutionnellement grâce à l'ASEAN², mais cette organisation régionale intergouvernementale est faiblement intégrée politiquement. Aussi, les nombreuses menaces, récurrentes comme la piraterie, ou plus récentes comme le terrorisme, les narco-trafics ou les désastres écologiques, sont mal prises en compte sur le plan multilatéral. Il y a donc un espace de manœuvre politique pour l'Inde et la Chine qui peuvent tenter de mener une politique d'influence sous la forme du « soft-power ». Le « soft-power » est une forme de domination acceptée par les autres car la puissance qui l'exerce provoque une adhésion spontanée des pays de rang inférieur, dans la mesure où son hégémonie apporte une stabilité profitable à tous. En d'autres termes, si l'Inde ou la Chine parviennent à démontrer qu'elles apportent une valeur ajoutée pour juguler les menaces infra-étatiques qui se manifestent en Asie du sud-est, alors elles gagneront en crédit politique, donc en influence. Mais les rapports de forces traditionnels, s'exerçant par la contrainte ou l'intimidation (« hard-power ») ont également leur place dans la problématique de la compétition d'influence menée par New Delhi et Pékin. En effet, le droit de la Mer issu de la Convention de Montego Bay (adoptée en 1994) n'a fait que raviver les tensions suscitées par des conflits de délimitation territoriale maritime : or cet espace sud-est asiatique, archipélagique pour une grande part avec de surcroît des côtes très découpées, est particulièrement propice aux disputes de cet ordre. Celles-ci concernent principalement la Chine et ces querelles ne font qu'exacerber une dangereuse course aux armements navals et aériens. Il conviendra là encore d'en cerner les effets potentiels sur la compétition sino-indienne dans la zone.

Le problème de l'intérêt que peuvent avoir l'Inde et la Chine à développer une politique d'influence en Asie du sud-est étant posé, il convient de s'interroger sur les modes opératoires qu'elles peuvent utiliser à cette fin. Comment se concrétisent leurs ambitions ? Elles passent tout d'abord par des projets concrets de coopération économique, qui sont par essence de nature pacifique, mais qui se révèlent souvent concurrents dans les faits. Il semble que l'Inde ou la Chine cherchent à intégrer tout ou partie de cette région en veillant à se placer au centre des initiatives de coopération sub-régionales pour en tirer le

² ASEAN : Association of South East Asian Nations (nous conserverons l'abréviation anglaise, car le sigle français ANASE est très peu usité) : il s'agit de l'instance de coopération régionale qui regroupe tous les pays de la zone

maximum de bénéfiques, et ce par la mise en place de réseaux de transports terrestres ou navals transfrontaliers dont elles auraient la clé. L'ASEAN ne regarde cependant pas en simple spectatrice cette émulation sino-indienne. Elle dispose d'atouts pour éviter une mise sous tutelle à terme : après tout, même si les logiques nationales sont pour l'heure plus importantes que toute autre considération, l'ASEAN est la seule instance de coopération asiatique structurée, elle exerce un pouvoir d'attraction et pourrait dans un proche avenir mûrir dans le sens d'une intégration politique plus intime. Alors l'Inde et la Chine auraient plus de mal à instrumentaliser les différends nationaux en profitant des discordes. La Birmanie nous apparaît jouer un rôle de premier plan sur lequel il convient de s'attarder. Elle est d'abord le seul pays à être frontalier des deux puissances à la fois. Elle dispose d'une longue façade maritime donnant sur le Golfe du Bengale, à proximité des détroits stratégiques. Toute initiative de Pékin ou New Delhi y est donc scrutée attentivement par chacun des protagonistes : ce pays instable a donc un potentiel crisogène significatif dans la relation sino-indienne. Enfin, dernier élément d'analyse, nous nous efforcerons de déterminer quelle est la ligne directrice pour le moyen terme de l'Inde et de la Chine : s'agit-il pour elles de créer des systèmes d'alliance officielle concurrents ? S'achèment-elles vers une volonté plus pacifique de coopération économique à bénéfices réciproques, cherchant à évincer de ce fait les puissances extérieures à l'Asie ? Ou bien assistera-t-on à une dangereuse crispation entretenue par des politiques d'influence contradictoires ?

Pour répondre aux différentes problématiques qui viennent d'être abordées, l'étude sera structurée autour de deux parties. Dans un premier temps, nous verrons en quoi l'Asie du sud-est, espace fragmenté et vulnérable, est un espace d'intérêts géopolitiques à la fois pour l'Inde et la Chine. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les politiques d'influence croisées de la Chine et de l'Inde, en veillant à nous interroger sur la nature conflictuelle ou non de cette émulation géopolitique.

1/ LA VULNERABILITE DE L'ESPACE SUD-EST ASIATIQUE : UN APPEL D'AIR POUR L'INDE ET LA CHINE

L'espace couvert par l'Asie du sud-est apparaît fragmenté. Géographiquement d'abord, il constitue un dédale d'îles de toutes tailles et de péninsules souvent échancrées : l'élément marin y est omniprésent. Culturellement ensuite, il est le carrefour de quatre grandes religions : islam, christianisme catholique, hindouisme, bouddhisme. Politiquement, il n'est pas encore intégré malgré les velléités de l'ASEAN. Il est ensuite vulnérable, car concentrant dans ses détroits les flux commerciaux maritimes vitaux pour les économies développées d'Asie. Or, les menaces, principalement d'ordre infra-étatiques, sont protéiformes. Cette fragmentation facilite l'activisme de la Chine et de l'Inde et la vulnérabilité dont souffre la zone ne peut qu'amener les deux puissances à s'y impliquer, soit pour protéger leurs propres approvisionnements, soit pour tirer de leur capacité potentielle à stabiliser la zone un surcroît de

légitimité politique. Enfin, n'oublions pas que sur le plan de la géographie humaine, les diasporas indiennes et plus encore chinoises sont largement présentes dans la région et peuvent constituer des relais d'influence intéressants. Cette partie s'efforcera donc de démontrer que l'Inde et la Chine ont des préoccupations géopolitiques importantes en Asie du sud-est et que ces préoccupations vont avoir tendance à s'élargir au fur et à mesure que les échanges économiques se développeront entre l'ensemble des acteurs régionaux.

11/ Les caractéristiques géostratégiques de la région : une zone instable et vulnérable

L'Asie du sud-est se caractérise par une vulnérabilité liée à la situation éminemment stratégique des détroits malais et indonésiens dont aucune grande puissance n'est directement riveraine. Or ces détroits peuvent être l'objet de menaces multiformes qui ne manqueraient pas d'affecter l'Inde et plus encore la Chine, dépendantes qu'elles sont, et de plus en plus, de leurs approvisionnements maritimes, notamment énergétiques. Un certain nombre de conflits de délimitation maritime en mer de Chine du sud viennent en outre accroître l'instabilité potentielle de la zone : la Chine est impliquée dans ces tensions diplomatiques alors que le « front maritime » de l'Inde est beaucoup plus apaisé. Si les conflits terrestres n'ont pas autant d'acuité sur zone que les tensions d'ordre maritime³, nous voyons bien que l'Inde et la Chine ne peuvent déjà plus se désintéresser de cette région.

111/Une région archipélagique rendue sensible par la présence de détroits stratégiques

Il est commun de souligner l'importance stratégique du détroit de Malacca et plus généralement des systèmes de détroits malais/indonésiens. Cette convergence de flux maritimes vers ces détroits ne peut manquer d'avoir des conséquences géopolitiques pour l'Inde ou la Chine. Rappelons que la distance Hong Kong/ Singapour s'établit à quelques 2600 km, assez proche des 2900 km entre Calcutta et Singapour (voir annexe n°1 p 34). Il y a donc une quasi-équidistance entre les détroits névralgiques de Malacca/ Singapour (qui seront pris comme un tout dans cette étude, car ils sont situés dans le prolongement l'un de l'autre) et les deux puissances asiatiques. Tout Etat ayant la volonté d'afficher une politique ambitieuse dans la région ne peut manquer de s'intéresser de près à ce goulet d'étranglement. Nous allons dans un premier temps démontrer le caractère tout à fait essentiel du détroit de Malacca/ Singapour après quoi nous verrons s'il existe des alternatives crédibles à cette concentration massive de flux d'importance stratégique.

Tout d'abord, le détroit de Malacca/ Singapour est le deuxième du monde en terme de fréquentation (derrière le Pas de Calais) avec environ 300 à 400 navires par jour, dont 23 pétroliers en moyenne (soit 9.4 millions de barils par jour). Ainsi, le flux de pétrole transitant par ce détroit représente le triple de

³ Le conflit de délimitation de frontière terrestre entre la Chine et le Vietnam ne revêt pas un caractère aussi stratégique. Les deux Etats s'efforcent d'ailleurs de normaliser leurs différends à ce sujet.

celui du canal de Suez et 15 fois celui de Panama. Dans le même ordre d'idée, les deux tiers du trafic mondial de GNL⁴ transitent par le détroit. C'est dire l'importance capitale de ce carrefour maritime qui permet de basculer le plus rapidement possible entre océan Indien et océan Pacifique pour approvisionner l'Asie orientale et lui permettre a contrario d'exporter ses biens de consommation. Sa profondeur limitée (12 m au point le plus resserré⁵) impose des restrictions puisqu'il faut laisser au moins 3,5 m de profondeur sous quille afin d'éviter tout risque d'échouage. Les Etats riverains ont donc fixé le tonnage maximal des navires empruntant le détroit à 200 000 tonnes. Les supertankers ne peuvent ainsi y transiter. Si ce détroit est essentiel, car permettant d'effectuer le trajet le plus court, donc le moins coûteux, il est néanmoins contournable en cas de fermeture, contrairement par exemple au détroit de Gibraltar ou au canal de Suez.

En effet, dans l'hypothèse d'une fermeture, il resterait le détroit de la Sonde, plus au Sud. Celui-ci est situé dans les eaux indonésiennes, mais le « passage innocent » y est autorisé. Compte tenu de ses caractéristiques physiques, les navires jusqu'à 280 000 tonnes peuvent l'emprunter (la profondeur minimale étant supérieure à celle du détroit de Malacca). Dans les faits, son trafic est limité (trois pétroliers par jour environ) puisque étant donné sa position, il faut, après l'avoir emprunté, soit remonter vers Singapour, soit se diriger vers le détroit de Makassar : finalement, le temps de trajet est de 1,6 jours supplémentaires⁶ par rapport à Malacca. Plus intéressant stratégiquement, le détroit de Lombok, situé plus à l'Est (avec son prolongement, le détroit de Makassar) représente également une autre alternative, moyennant 3,6 jours supplémentaires de navigation. La haute valeur stratégique du passage de Lombok/Makassar est liée à sa grande profondeur (au moins 200 m en tout point) qui autorise le transit de tout type de navires, y compris les supertankers de 500 000 tonnes et les sous-marins nucléaires (ceux-ci ayant besoin d'une profondeur minimale conséquente d'environ 50 m pour traverser en plongée sans engager la sécurité). Sa fermeture aurait donc des conséquences moins importantes quantitativement, mais plus importantes qualitativement que celle de Malacca. Enfin, si l'on s'éloigne encore, la navigation peut emprunter d'autres détroits, de plus en plus éloignés des routes commerciales traditionnelles et donc de moins en moins rentables (détroit de Timor et de Torrès notamment). Le contournement complet de l'Australie avec un transit par le détroit de Tasmanie peut aussi être envisagé. La fermeture des détroits essentiels (Malacca pour la densité de son trafic et Lombok pour la nature stratégique non interchangeable de son trafic) n'entraînerait donc pas de rupture définitive de la navigation maritime, mais elle la perturberait gravement par le surcoût substantiel engendré. Un détour par l'Australie, cas extrême, se traduirait par un doublement du prix du transport⁷. Surtout, compte tenu de la durée supplémentaire du trajet en cas de détour du trafic, les pays dépendants de leurs approvisionnements

⁴ GNL: gaz naturel liquéfié

⁵ in *Géostratégie de la mer de Chine méridionale*, L'Harmattan- 1999, Eric. Denecé, p 99

⁶ in *Géostratégie de la mer de Chine méridionale*, *ibid* p 142

⁷ *ibid* p 144

maritimes devraient augmenter le nombre de leurs navires marchands afin de maintenir le même rythme de flux⁸.

Quelles sont les alternatives à cette vulnérabilité du trafic né de la géographie physique ? Elles existent, mais restent délicates à réaliser. Un projet de percement d'un canal de 150 km de long environ à hauteur de l'isthme de Kra (Thaïlande) a été envisagé. Une autre option propose la construction d'un oléoduc au même endroit, doublé d'une voie ferrée et d'une autoroute : deux terminaux pétroliers de part et d'autre permettraient de transborder de grandes quantités de pétrole sans passer par les détroits. Mais, outre leur coût très élevé, ils n'ont pas vraiment la faveur de la Thaïlande qui craint que ces projets ne favorisent l'enclavement de ses populations musulmanes du sud de la péninsule de Kra, ces populations ayant déjà des velléités sécessionnistes. La sécurisation du canal ou de l'oléoduc serait ainsi aléatoire dans cette zone sensible. Nombre d'experts en analyse stratégique de cette région prêtent à la Chine l'intention de réactiver l'une de ces options à son compte afin de s'affranchir de la contrainte des détroits⁹. Deuxième projet d'envergure, un centre de transbordement gigantesque a été envisagé dans l'Etat insulaire des Palaos (ouest des Mariannes)¹⁰ : là encore, les risques environnementaux ont fait jusqu'à présent avorter la concrétisation de ces études. Ainsi, nous pouvons constater que l'intervention humaine par des grands travaux d'aménagement n'a pu à ce jour créer les conditions d'une alternative donnant toute satisfaction aux contraintes physiques du transit maritime pour basculer d'un océan à l'autre.

L'ensemble des détroits malais/ indonésiens reste donc une zone extrêmement sensible dont l'importance stratégique n'est pas sans conséquences pour l'Inde ou pour la Chine. En effet, ces deux économies sont de plus en plus ouvertes, même si elles le sont à des degrés divers (la Chine possède une avance écrasante par rapport à l'ouverture de l'économie indienne). Les flux maritimes par lesquels elles exportent leurs biens manufacturés et importent leurs matières premières et sources d'énergie leur sont essentiels. La Chine surtout serait rapidement étranglé en cas de fermeture prolongée des détroits. L'Inde et plus encore la Chine porteront donc une attention de plus en plus grande à la stabilité régionale aux abords des détroits. Or, soit elles délègueront la sécurisation de ces détroits à des puissances tiers (Etats-Unis, voire Japon) ou aux Etats riverains, soit elles chercheront à s'y impliquer directement pour ne pas faire dépendre leur sécurité d'autrui. En tout cas, elles ne pourront se désintéresser des problèmes sécuritaires de la zone eu égard à leur niveau de développement économique.

⁸ Par exemple, le Japon devrait mettre en œuvre cinq pétroliers supplémentaires si le trafic de Malacca était détourné sur le détroit de la Sonde, et dix en cas de détour sur Lombok (extrapolation explicitée in *ibid*, p 141).

⁹ Source : article de Ronald L. Berlin, « the emerging bay of bengal » (25 janvier 2005), disponible en ligne sur : http://www.atimes.com/atimes/South_Asia/GA25Df05.html. Ce projet titanesque pourrait coûter 20 milliards de dollars.

¹⁰ in *Géostratégie de la mer de Chine méridionale*, *ibid*, p 154.

112 / Une zone propice aux conflits de souveraineté maritime

Comme si la configuration physique de l'espace périphérique sino-indien ne suffisait pas à démultiplier les vulnérabilités inhérentes au commerce maritime, cette région est également le théâtre de nombreuses revendications territoriales contradictoires suscitées par de vieilles représentations historiques et réveillées ou amplifiées par le nouveau droit de la mer. Ces tensions classiques de compétition territoriale s'exercent quasi-exclusivement en mer de Chine méridionale. Bien que ces rivalités ne concernent pas directement l'Inde, et donc le rapport de puissance entre New Delhi et Pékin, nous allons nous y attarder car l'Inde pourrait exploiter diplomatiquement un refroidissement des relations entre certains pays de l'ASEAN et la Chine en cas de tensions graves de cette dernière avec l'un d'eux.

La Convention de Montego Bay, ratifiée en 1994, définit une nouvelle conception de l'espace maritime. Alors que mers et océans étaient auparavant des espaces de liberté totale de mouvement, ceux-ci se retrouvent partiellement territorialisés. Les eaux territoriales passent de trois milles marins à douze et surtout, un nouveau concept est défini, celui de la ZEE¹¹, qui garantit, dans un espace périphérique allant jusqu'à 200 milles des côtes, des droits exclusifs en matière d'exploitation économique pour l'Etat souverain (que ce soit au niveau de la mer, sous la mer ou au fond des mers). Encore s'agit-il de les départager entre chacun des Etats sans susciter de conflits, car les ressources de la mer ne concernent plus seulement la pêche aujourd'hui. Elles peuvent même s'avérer stratégiques, avec l'exploitation offshore des hydrocarbures, mais également avec l'exploitation possible des nodules polymétalliques tapis au fond des océans¹². On comprend alors que ces richesses marines excitent les convoitises, surtout lorsque la jurisprudence, encore limitée par le caractère récent de ces dispositions, ne permet pas de régler tous les litiges.

Précisément, la mer de Chine méridionale se prête admirablement à des querelles de délimitation maritime. En effet, on y trouve deux « archipels » ou plutôt groupes de récifs, les Paracels et les Spratleys (respectivement *Xisha* et *Nansha Gunto* en chinois). Ils n'ont jamais appartenu officiellement à un Etat, tout au plus des pêcheurs les fréquentaient-ils par intermittence. Ce sont de minuscules îlots et plus souvent de simples récifs ou bancs de sable. La plupart d'entre eux sont dépourvus de végétation, n'ont pas d'eau potable et sont très régulièrement touchés par les typhons. En un mot, ils ne se prêtent aucunement à l'occupation humaine en l'état. Quoiqu'il en soit, la possession de rochers isolés donne au minimum droit aux eaux territoriales de 12 milles, ce qui, compte tenu de la dissémination de ces archipels de rochers, aboutirait dans une certaine mesure à une appropriation de la mer de Chine

¹¹ ZEE: zone économique exclusive

¹² Ces derniers sont des concrétions de plusieurs minerais (jusqu'à une trentaine de minerais différents mais avec une plus grosse proportion de manganèse, nickel, cuivre, cobalt, fer et bauxite) et dont l'exploitation n'est pas rentable à ce jour compte tenu des prix du marché (elle peut néanmoins le devenir si le cours des matières premières explose ou si les progrès technologiques changent la donne).

méridionale par les protagonistes de ces différends. Or l'essentiel des approvisionnements asiatiques transite par cette mer.

Où en est-on aujourd'hui des revendications concurrentes entre les Etats riverains ? Les Paracels sont contrôlés par la Chine depuis 1974 et les Spratleys constituent de fait une mosaïque de petits postes militaires isolés, légèrement fortifiés, certains disposant d'installations plus lourdes. Si le contentieux sur les Paracels ne concerne que deux acteurs, la Chine et le Vietnam (ce dernier ayant été évincé), celui des Spratleys met aux prises tous les pays riverains, rendant les enchevêtrements inextricables à la suite des opérations successives d'occupation de ces récifs par les différents protagonistes. Ainsi, le Vietnam contrôle 21 récifs, Taïwan un (mais c'est le plus grand), la Chine neuf, les Philippines huit, la Malaise trois (voir annexe n° 2 p 35). L'Indonésie et le Brunei ont des prétentions mais n'occupent aucun îlot. Non seulement aucun accord formel n'a été conclu entre les Etats pour parvenir à un partage de souveraineté quelconque, mais des incidents, parfois sanglants, sont intervenus. L'année 1988 a vu se dérouler une épreuve de force au large du récif Jonhson (Paracels) entre la Chine et le Vietnam, ce dernier ayant perdu deux bateaux et 76 morts ou disparus. La Chine a ensuite poussé son avantage et pratiqué une politique de fait accompli jusqu'en 1995. Cela lui a permis de prendre possession de plusieurs îlots. Cette politique a consisté à opérer un grignotage progressif et patient dès lors que les conditions locales lui étaient favorables. Comme elle est la puissance la plus forte sur zone et qu'il n'y a guère de cohésion entre les autres protagonistes (aucun front commun n'a jamais pu être constitué), la situation penche inexorablement de son côté. Ceci étant, la voie diplomatique n'est pas close. Une déclaration de bonne conduite a même été signée entre la Chine et les Etats de l'ASEAN en novembre 2002 pour « *promouvoir un partenariat de bon voisinage et de confiance mutuelle et sauvegarder la paix et la stabilité dans la région de la mer de Chine méridionale* ». Pour autant, la Chine s'est bien gardée de formaliser le moindre accord concret et privilégie la voie des négociations bilatérales, et non multilatérales, puisque cela lui permet d'être toujours en position de force vis-à-vis d'interlocuteurs forcément plus faibles. Du reste, les tensions demeurent et la période récente a encore été émaillée d'incidents. La construction d'une piste aérienne « pour promouvoir les activités touristiques¹³ », l'octroi très sensible de concessions d'exploration ou d'exploitation offshore dans des zones contestées¹⁴ se traduisent immanquablement par des tensions diplomatiques, en dépit de la déclaration de bonne conduite de novembre 2002.

Pourquoi cet acharnement des Etats à posséder ces quelques rochers ? Tout d'abord, même de simples rochers autorisent l'installation de stations de transmissions, de radars ou autres senseurs qui sont autant de moyens pour surveiller, écouter, quadriller cet espace maritime stratégique qu'est la mer de Chine

¹³ Le Vietnam a débuté en mai 2004 la construction d'une petite piste aérienne de 600 m de long dans la Grande Spratleys (Truong La Son). Il est bien sûr difficile de se prononcer quant à l'utilisation réellement touristique ou non qui en sera faite ultérieurement, d'où les suspicions chinoises.

¹⁴ Encore en 2004, Petrochina a effectué des explorations offshore dans une zone contestée avec les Philippines.

méridionale. De minuscules garnisons suffisent à en assurer la protection, même si leur soutien logistique s'effectue à grands frais. Pour la Chine en particulier, ce sont des postes avancés prolongeant sa présence loin vers le sud. Il existe désormais quelques véritables petites bases, comme celle de Woody Island dans les Paracels où la Chine a construit une piste aérienne de 2600 m de long ainsi que des facilités portuaires : cette base est en mesure de lui fournir une couverture aérienne sur une portion plus importante de la mer de Chine méridionale, facteur important lorsque l'on sait que Pékin ne dispose pas de porte-avions. A ces considérations stratégiques s'ajoutent des considérations politiques (honneur national, prestige régional) et économiques (nous l'avons vu avec les activités offshore¹⁵ et la présence potentielle de nodules polymétalliques).

Qu'en est-il pour l'Inde ? Constatons tout d'abord que la périphérie maritime de l'Inde n'est pas l'objet de tumultes diplomatiques aussi vifs : il existe des différends au sujet de délimitations de zones de pêche, mais ils n'ont pas le caractère virulent que l'on peut observer en mer de Chine du sud. Le seul différend empoisonnant des relations bilatérales concerne les îlots New Moore entre l'Inde et le Bangladesh. Mais ces litiges n'ont pas vocation à entraîner des conflits diplomatiques ouverts et encore moins des coalitions contre l'Inde. Finalement, il n'y a pas dans le Golfe du Bengale l'acrimonie que l'on peut constater en mer de Chine méridionale: il n'y a donc pas de différends significatifs entre l'Inde et tout autre Etat de l'Asie du sud-est. Cela constitue un très net avantage diplomatique par rapport à la Chine. L'Inde a tout intérêt à suivre les imbroglios diplomatiques engendrés par les tensions en mer de Chine du sud dans la mesure où elle peut exploiter le ressentiment régional nourri à l'égard d'une Chine trop hégémonique. Pékin le sait et opte depuis peu pour la modération, voire la coopération. Mais il est difficile de mesurer la sincérité de cette nouvelle orientation. Nous voyons en tout cas clairement que les litiges territoriaux maritimes démultipliés par le nouveau droit de la mer font partie intégrante de l'équation diplomatique régionale et sont un élément à prendre en compte dans l'analyse des rapports d'influence sino-indiens.

12/ Des menaces variées avec un fort potentiel de déstabilisation

Il n'est pas impossible que la sécurité régionale soit troublée à terme par des menaces émanant d'acteurs civils transnationaux plutôt que par des conflits classiques de type militaire. En Asie du sud-est, la piraterie endémique et le terrorisme maritime peuvent être considérés comme les menaces principales, d'autant que ces deux phénomènes deviennent connexes (voir annexe n° 3 p 36). Egalement, capables de générer des désordres économiques ou sociaux, donc de l'instabilité, les désastres humanitaires, catastrophes environnementales et mouvements de réfugiés sont autant d'événements pouvant avoir des conséquences majeures. Ces risques nouveaux poussent les Etats à mettre en œuvre des rapports de coopération plus étroits, seuls à même de faire face à ces problèmes qui les dépassent de par leur intensité

¹⁵ Les chiffres concernant les réserves d'hydrocarbures en mer de Chine méridionale étant sujets à caution, nous n'en citerons aucun. Il est indéniable en revanche que ces réserves sont loin d'être négligeables.

et de par leur nature. Des puissances comme l'Inde et la Chine ont tout à gagner politiquement à s'insinuer dans de tels processus, ou encore mieux, à les initier. Le prestige et la crédibilité qu'elles en tireraient seraient porteurs pour leur rayonnement régional.

121 Une piraterie endémique

L'Asie du sud-est est la zone de la planète la plus affectée par la piraterie. D'après le rapport annuel de 2004 du Bureau Maritime International¹⁶ (BMI), 60% des actes de piraterie sont effectivement commis en Asie, surtout dans les eaux indonésiennes et dans le Golfe du Bengale. Après une recrudescence spectaculaire en 2000-2001, le nombre d'actes de piraterie dûment enregistrés a depuis légèrement décru à l'échelle mondiale (325 attaques en 2004 contre 445 en 2003) mais si l'on s'attarde sur les résultats de notre zone d'étude, on s'aperçoit qu'ils ont tendance à augmenter aux abords du détroit de Malacca. Les pétroliers représentent plus d'un quart des attaques. Or ces attaques font monter les coûts d'assurance du transport maritime. La piraterie coûte aux alentours de 16 milliards de dollars par an. De plus, il y a une conjonction très nette entre piraterie d'une part, et narco-trafics puis terrorisme d'autre part. Les organisations criminelles, extrêmement bien structurées, sont capables de s'adonner à des trafics de natures différentes (brigandage maritime, drogue, armes, êtres humains). Elles savent exploiter les incohérences ou vides juridiques (au premier rang desquels des législations étatiques différentes, voire contradictoires et des espaces maritimes très découpés où les souverainetés s'entrecroisent). Elles peuvent être liées à des mouvements terroristes qu'elles financent. La césure n'est d'ailleurs pas forcément pertinente tant l'imbrication de ces acteurs est évidente, seul l'argent sale permettant d'acquérir armes, munitions, explosifs, moyens de communication, navires¹⁷. Comment lutter contre ce fléau ? Seule la coopération entre Etats peut donner des résultats probants. Elle se développe, mais les initiatives restent à parfaire et les considérations de souveraineté prennent fréquemment le dessus. Ainsi, conscients du danger que représente la piraterie, trois Etats riverains des détroits, la Malaisie, l'Indonésie et Singapour, ont décidé, suite à un accord signé le 24 juin 2004, d'organiser des patrouilles maritimes conjointes dans le détroit de Malacca, chaque Etat pouvant mettre à disposition jusqu'à sept navires. Coopération certes, mais non intégration, puisque chaque Etat garde le contrôle de ses bâtiments. Il n'y pas de commandement intégré, seul à même d'optimiser les opérations. Ceci reste cependant envisageable à court terme. Il est en tout cas exclu pour l'heure d'accepter une coopération navale avec un quelconque Etat non riverain même si Singapour se montre plus ouvert s'agissant de l'immixtion d'une puissance étrangère, Etats-Unis, Japon ou Inde (mais non la Chine).

¹⁶ Émanation de la Chambre de Commerce Internationale

¹⁷ Source: compte-rendu de la Conférence sur la Sécurité Maritime (18-20 janv. 2004), article du Cdr P.K. Gosh: *"Maritime Security in South Asia and the Indian Ocean: Response Strategies"*.

Il est vrai que les instances régionales d'Asie du sud-est sont plutôt timorées dans le domaine de la lutte contre la piraterie, même si elles s'efforcent de prendre en compte le problème. Le BIMSTEC¹⁸ n'a pas de réelle efficacité à cet égard : la lutte contre la piraterie n'est d'ailleurs pas explicite dans son mandat¹⁹. L'ASEAN tente de prendre des initiatives, mais les résultats sont pour l'heure mesurés. L'association cherche à définir les mécanismes institutionnels qui permettraient de mutualiser les moyens de lutte et de centraliser leur coordination au niveau politico-militaire. Il nous faut enfin citer, en marge des organisations régionales, l'initiative ReCAAP²⁰, sous l'égide du Japon, dont le but est d'institutionnaliser la coopération. L'Inde et la Chine y participent. Le premier pas concret en serait la création d'un ISC (Information Sharing Center- centre de partage de l'information) pour optimiser le recueil et l'analyse du renseignement.

122/ Une menace potentielle au pouvoir de nuisance incalculable : le terrorisme maritime

Deuxième phénomène lourd d'inquiétude pour l'avenir, l'hyper-terrorisme, sous une forme navale, pourrait affecter cette région vulnérable. Les agences nationales de sécurité ont collecté assez de renseignements pour cerner les modes opératoires que pourraient mettre en œuvre une organisation comme Al Qaida²¹. Il est d'ailleurs reconnu que cette organisation dispose d'une « flotte fantôme »²² composée d'une douzaine de bâtiments. Nous avons vu que l'on ne pouvait guère dissocier terrorisme et criminalité de par les financements occultes que l'une fournit à l'autre. S'il a été souligné que la piraterie bénéficiait souvent de puissants soutiens (parfois même d'autorités gouvernementales jouant double jeu), l'hyper-terrorisme peut quant à lui jouer sur les conditions générales dans lesquelles s'opère la mondialisation des échanges maritimes. En effet, celle-ci s'épanouit dans un contexte que l'on peut qualifier d'anarchique à certains égards, tant le manque de contrôle et de traçabilité des marchandises est désolant.

¹⁸ BIMSTEC: Bangladesh-India-Myanmar-Sri Lanka-Thailand Economic Cooperation

¹⁹ Source: compte-rendu de la Conférence sur la Sécurité Maritime (18-20 janv. 2004), article de S. Enders Wimbush: *“Maritime Security in East Asia in 2025: Critical Uncertainties”*.

²⁰ ReCAAP: Regional Cooperation Agreement on Anti-Piracy (accord de coopération régionale contre la piraterie) regroupant le Bangladesh, le Brunei, le Cambodge, **la Chine, l'Inde**, l'Indonésie, la Corée du sud, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, le Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam, soit 16 pays.

²¹ Une synthèse récente de Scotland Yard démontre la volonté d'Al Qaida de développer un terrorisme naval d'envergure. Egalement, des contacts entre le LTTE (Tigres pour la libération de l'Eelam Tamoul), le GAM (mouvement pour la libération d'Aceh) d'une part, puis le hezbollah, le Gama'at Al Islamiyah (mouvement indonésien) et le djihad islamique égyptien d'autre part, auraient été pris, ces mouvements terroristes ayant besoin de l'expertise maritime des deux organisations de lutte armée. (Source: article de Wilfried A. Hermann dans le numéro n°2/2004 de la revue “Naval Forces”, p 18-25).

²² Source: article du Cdr P.K. Gosh *“Maritime Security Challenges in South Asia and the Indian Ocean: Response Strategies”*, op.cit. (note 17).

Or, l'un des scénarios envisagé pour une attaque terroriste de masse est l'explosion d'une bombe, voir d'une « bombe sale²³ » dissimulée auparavant dans un conteneur. Deuxième mode opératoire envisagé, le « bâtiment kamikaze », sous contrôle d'un équipage de terroristes qui l'aurait auparavant pris d'assaut, pourrait occasionner des dégâts spectaculaires s'il était lancé contre un autre bateau, comme un paquebot rempli de passager, ou pire contre un port ou un complexe de raffineries²⁴. On imagine les destructions que provoquerait un méthanier, transformé de fait en bombe flottante, s'il parvenait à percuter des infrastructures portuaires comme celles de Singapour: 600 t de gaz naturel liquéfié occasionneraient une boule de feu de 1.2 km de diamètre détruisant toute vie dans son périmètre, sans compter des dégâts impressionnants au-delà de ce périmètre. D'autres formes d'actions terroristes ont été étudiées : par exemple, couler un navire marchand dans un passage maritime critique, comme précisément le détroit de Malacca, afin de gêner considérablement le trafic, voire de l'interdire²⁵. Plus classique et à condition que les organisations terroristes en disposent, la mine marine, même rustique, peut s'avérer efficace au moins quelques temps dans des passages maritimes étroits, d'autant que les marines locales (Indonésie, Malaisie) sont peu ou pas pourvues de chasseurs de mines récents. Moins dramatique par le nombre de victimes mais spectaculaire par les dégâts environnementaux occasionnés, une marée noire provoquée par l'échouage volontaire d'un pétrolier susciterait un écho médiatique considérable qui servirait la cause du terrorisme.

Certes, de tels scénarios apocalyptiques sont très complexes à mettre en œuvre, mais ils sont néanmoins du domaine de l'envisageable et auraient bien évidemment, par ricochets, des conséquences sur la stabilité de l'Inde et de la Chine. Pour mesurer les effets financiers d'une telle éventualité, signalons que la fermeture du port de Singapour coûterait 200 milliards de dollars par an en tenant compte des ruptures d'approvisionnements en cascade qu'elle entraînerait, puisque Singapour est une plate-forme de redistribution à l'échelle de l'Asie. Les réseaux logistiques de l'Inde et de la Chine seraient en tout cas gravement perturbés.

Quel rôle pourraient jouer ces deux dernières dans la gestion de ces menaces, sachant qu'elles auraient tout à gagner en terme de crédit politique à avancer des solutions pertinentes ? Bien que les concentrations de flux maritimes en Asie du sud-est offrent un terrain de choix pouvant démultiplier une tentative terroriste réussie, les particularismes locaux restent plus forts à l'heure actuelle que les formes de coopération intégrées, seules à même de répondre aux défis. La Chine ou l'Inde pourraient donc jouer un rôle à la mesure de leurs ambitions politiques : créer une dynamique de mutualisation des moyens sur

²³ Bombe dispersant des matières radioactives.

²⁴ L'exemple du méthanier *Dewi Madrin*, dont le contrôle avait été pris par des pirates en mars 2003 au large de Sumatra, nous démontre qu'il n'est pas impossible de prendre possession d'une bombe flottante, encore faudrait-il la diriger à l'insu des services de sécurité vers des infrastructures névralgiques

²⁵ Ces scénarios sont décrits dans un article de Joseph Ho (op.cit. dans le cadre de la Conférence sur la Sécurité Maritime en Asie – 18-20 janv.2004); voir aussi un article de Mickael Richardson: "*Terror at Sea: the World's Lifelines are at risk*" in The Straits Times Interactive, 17 nov.2003.

des enjeux sécuritaires. Elles pourraient y parvenir en proposant des initiatives visant à créer de véritables centres de commandement et de coordination capables d'agir rapidement contre les désordres maritimes. A défaut de cette ambition, elles pourraient concevoir une démarche volontariste en matière de partage du renseignement, essentielle dans la mesure où le renseignement est la condition sine qua non pour prendre le temps d'avance par rapport à l'événement dramatique afin de le déjouer en amont. L'Inde et la Chine pourraient aussi prêter des concours ponctuels, organiser des actions de formation, mettre sur pied des patrouilles conjointes en dehors des eaux territoriales, échanger des officiers de liaison, autant d'initiatives qui démontreraient qu'elles mettent leur puissance au service de la stabilité régionale et que, partant, leur puissance est légitime puisque profitant à tous. Encore faudrait-il que leur expertise en matière de sécurité, notamment navale, soit jugée crédible par les autres Etats. Leur influence sur zone est corrélée à la perception qu'en ont les autres Etats : cette influence est-elle un bénéfice pour la stabilité régionale ou un facteur délétère ? Force est de constater que jusqu'à présent, le Japon s'est montré le plus efficace dans cette « opération de charme » consistant à démontrer que ses savoir-faire et ses moyens peuvent être employés au bénéfice de tous, sans pour cela apparaître comme trop envahissant.

Cette première conclusion nous permet de comprendre les motivations géopolitiques qui poussent l'Inde et la Chine à développer leur influence en Asie du sud-est. Etre capable d'agir contre les nouvelles menaces sécuritaires, apparaître comme une puissance crédible contribuant pleinement à la stabilité régionale, sont autant d'atouts pour des Etats soucieux de leur prestige. Or tel est bien le cas pour l'Inde et la Chine. Cette volonté de rayonnement est également à envisager sous l'angle des diasporas, largement implantées, et de longue date, en Asie du sud-est.

13/ Les diasporas respectives : facteur de puissance ou leurre politique ?

Fruit de l'Histoire et trait commun à l'Inde et à la Chine, leurs diasporas représentent des communautés anciennes, présentes en des pays variés, notamment en Asie du sud-est où leur concentration est la plus importante. La tentation est grande de s'interroger sur leur éventuelle propension à constituer un facteur de démultiplication de la puissance. Poser la question du poids et de l'influence des diasporas indiennes et chinoises revient à devoir disséquer quels sont les liens, au demeurant fort complexes et de natures fort différentes, qui peuvent unir ces communautés expatriées depuis plus ou moins longtemps à leur foyer d'origine. Nous essaierons donc de voir quelle est la force du lien résiduel entre la Chine, l'Inde et leurs diasporas respectives. Puis nous verrons dans quelle mesure ce lien peut ou non être instrumentalisé dans le cadre d'une politique d'influence.

131/ L'extrême diversité des diasporas

La diversité, culturelle, sociale, géographique, voire religieuse des diasporas issues de l'Inde et de la Chine nous invite à ne pas les considérer comme un tout obéissant à une seule logique. Une telle analyse fourvoierait d'emblée le jugement. L'éclatement de ces communautés est à la fois spatial et temporel. On estime entre 25 et 50 millions le nombre de Chinois appartenant à la diaspora²⁶, dont 80% vivent en Asie du sud-est (autour de 30 millions, sachant qu'ils constituent la majorité de la population de Singapour²⁷ et un tiers de celle de la Malaisie). La diaspora indienne compte environ 20 millions de membres, dont 25% en Asie du sud-est (les plus fortes communautés sont présentes au Myanmar, en Malaisie et à Singapour, représentant entre 5 et 10 % de la population de ces pays).

Figure n° 1: Les diasporas indiennes et chinoises dans l'Océan indien en Asie du sud-est

Chinois d'outre mer en pourcentage de la population totale (en valeur absolue)		Indiens d'outre mer en pourcentage de la population totale (en valeur absolue)	
Singapour	77% (3,1 millions)	Singapour	9,7% (300 000)
Malaisie	33% (8 millions)	Malaisie	7,3% (1,7 million)
Brunei	15% (45 000)	Myanmar	5% (3 millions)
Thaïlande	13% (8 millions)	Brunei	2,3% (8000)
Indonésie	2,8% (6 millions)	Thaïlande	0,1% (85 000)
Philippines	2% (1,6 millions)		
Myanmar	2% (900 000)	Hong Kong	0,7% (50 000)
Vietnam	1,2% (970 000)		
Sibérie orientale	20% (4 millions)		

source : *Report of the High Level Committee on the Indian Diaspora, 2001* et « *La diaspora chinoise et sa mère patrie* », 2002, *Géopolitique*, Bernard Dorléans

Sans retracer la longue histoire de ces deux diasporas, constatons simplement qu'il y a eu plusieurs vagues d'émigration dont les premières remontent au Moyen Age. Qu'il s'agisse du mouvement de diffusion de la culture indienne en Asie du sud-est autour du 7^{ème} au 11^{ème} siècle, ou de l'émigration

²⁶ La variation du simple au double de cette estimation peut choquer, mais un problème de recensement se pose, tous les pays d'accueil n'ayant pas les mêmes instruments statistiques ni surtout les mêmes définitions juridiques de leur population étrangère ou d'origine étrangère. Il n'y a pas de définition unanime du terme diaspora (étymologie grecque signifiant « dispersion »). Nous retiendrons ici l'approche suivante: "populations ayant quitté **définitivement** leur foyer de naissance et ayant conservé au-delà des générations des fragments, parfois encore très importants, de leur culture d'origine".

²⁷ Le cas de Singapour est saisissant: voilà une cité-Etat où 77% de la population est d'origine chinoise et 10% d'origine indienne. Finalement, ce centre capital d'interconnexion logistique de l'Asie, redistribuant les marchandises à l'échelle d'un continent, est peuplé à près de 90% par des populations originaires des deux puissances.

chinoise du 12^{ème} siècle liée à l'expansion maritime des Song dans le « Nanyang²⁸ », le phénomène de diaspora est très ancien. La deuxième vague de formation de diaspora couvre le 19^{ème} siècle et correspond à un besoin de main d'œuvre des Européens dans certaines de leurs colonies, en substitution à l'esclavage aboli à cette époque. Trois millions de travailleurs chinois émigrent ainsi entre 1801 et 1925, avec une proportion de femmes plus importante à partir des années 1860. Ils s'installent toujours principalement en Asie du sud-est²⁹. De même, 1.5 millions d'Indiens émigrent de 1834 à 1914 (essentiellement vers la Birmanie, Ceylan, la Malaisie, l'Afrique de Sud et Maurice). Enfin, la troisième vague, récente, concerne essentiellement les pays riches occidentaux (Royaume-Uni, Etats-Unis...) et nous intéresse moins dans le cadre de cette étude.

132/ Des liens complexes avec leurs foyers d'origine

Quelle peut donc être la solidité du lien résiduel avec la « mère patrie » après avoir constaté cette grande diversité de situations spatio-temporelles? Est-il devenu marginal, voire artificiel, ou reste-t-il déterminant? Tout dépend de l'analyse d'un certain nombre de facteurs. D'abord, la constitution de communautés distinctes attachées à leur culture originelle dépend de la volonté d'intégration du pays d'accueil, de la nature de l'émigration (hommes seuls ou familles entières ?) et de l'ancienneté de l'immigration, le temps favorisant l'assimilation. De ces trois déterminants dépendront en grande partie le degré d'allégeance avec l'ancien foyer. Mais la force de conviction de cette allégeance dépend aussi de la volonté du pays de départ. Or, la Chine et l'Inde ont eu plutôt tendance historiquement à considérer avec un certain dédain leurs candidats au départ. Les marchands n'ont jamais eu un statut social très élevé et les liens avaient tendance à s'estomper rapidement entre pays d'origine et diaspora nouvelle, même au temps où ces deux Etats n'étaient pas dominés par les puissances européennes. On constate néanmoins une évolution récente de cette perception. La Chine déclare clairement dans sa constitution qu'elle a désormais le devoir de protéger ses « huaqiao »³⁰. Elle cherche à organiser en réseaux transnationaux ces communautés et les ambassades sont priées de jouer un rôle actif en soutenant et en coordonnant leurs activités culturelles ou commerciales. Le lien Chine-diaspora a tendance à s'officialiser avec des résultats probants. Les Chinois d'outre-mer ont conscience de partager depuis toujours les mêmes valeurs confucéennes que la mère-patrie et de jouer un rôle déterminant dans le « modèle capitaliste chinois » centré autour d'entreprises familiales. La Chine voit désormais très clairement l'intérêt qu'elle peut tirer de ce dynamisme : ses diasporas jouent un rôle primordial dans les flux d'investissements se dirigeant vers l'Empire du Milieu. Elle compte aussi nombre de gens qualifiés que Pékin cherche à attirer.

²⁸ Ce terme chinois de "Nanyang" désigne l'espace de l'Asie du sud-est où l'Empire du Milieu exerçait une domination directe ou indirecte (paiement du tribut par les Etats "tributaires").

²⁹ In « *Migration and the Chinese* » de Wang Gungwu, Times Academic Press, 2001.

³⁰ Huaqiao: Chinois d'outre-mer nés en Chine.

L'Inde n'est pas exempte d'initiatives récentes dans l'établissement de liens plus étroits avec ses diasporas, dont elle attend aussi un effet d'entraînement. Ne reconnaissant pas la double nationalité, elle a néanmoins remis en question ses conceptions depuis peu. Auparavant, les populations d'origine indienne ayant adopté la nationalité du pays d'accueil ne pouvaient plus de ce fait bénéficier d'aucun droit à la citoyenneté indienne. Or, pour ces « PIO »³¹, les règles d'obtention de visas ou de cartes de séjour ont été considérablement assouplies dans le sens d'un traitement préférentiel. Comme la Chine, l'Inde est consciente que le niveau d'éducation des diasporas est proportionnellement plus élevé que celui de la population autochtone et que par conséquent leurs compétences, relayées par une proximité, voire une connivence culturelle, ne peuvent qu'appuyer son développement interne.

En outre, le patriotisme des diasporas vis-à-vis de la nation d'origine est généralement encore vivace, bien que variable en intensité et en degré de loyauté. Ce nationalisme d'outre-mer, lorsqu'il existe, peut même être idéalisé car le prisme sous lequel les communautés issues de la diaspora juge leur pays d'origine peut être déformant, des décalages de perception s'opérant avec le temps. Toujours est-il que pour les "pays-origines", la tentation est grande de chercher à instrumentaliser ce capital de sympathie sentimentale spontanée. Il est indéniable que les diasporas constituent un facteur d'influence supplémentaire, compte tenu du fait, nous venons de le voir, qu'elles ont souvent conservé le souvenir de leur spécificité culturelle et peuvent même la vivre intensément. Elles ont aussi évolué au contact d'autres cultures et de ce fait peuvent permettre de faciliter les échanges économiques et culturels. Pour la Chine, il est important d'entretenir ce sentiment de connivence culturelle, relayé par le lien établi entre patriotisme et développement: les Chinois d'outre mer ont une part de responsabilité indéniable dans le développement de la « Grande Chine » ; il importe donc qu'ils n'oublient pas leur appartenance à celle-ci.

Ceci étant, l'Inde et la Chine restent prudentes. Il ne s'agit pas de créer les conditions d'un ostracisme à l'encontre de leurs diasporas respectives en montrant un activisme trop prononcé, en s'arrogeant un droit d'ingérence ou en créant des lobbies déstabilisateurs pour les pouvoirs en place dans les anciens pays d'accueil. Les réactions de rejet des communautés chinoises et indiennes que cela susciterait seraient contre productives et, vraisemblablement, les intéressés eux-mêmes n'adhéreraient pas à des injonctions trop directives. L'Inde et la Chine disposent néanmoins d'un terreau favorable qui leur permet de démultiplier leur influence. Pour autant, une instrumentalisation trop appuyée n'est pas la voie choisie, tant elle pourrait se révéler néfaste, mettant en danger leurs diasporas et provoquant des réactions de défiance de la part de pays soucieux de la plénitude de leur souveraineté et de leur stabilité interne. Le bénéfice des diasporas sur l'exercice de la puissance est donc indéniable, car favorisant la création de réseaux transnationaux fondés sur une solidarité culturelle spontanée, mais il peut s'avérer dangereux d'en faire un vecteur d'influence politique.

³¹ PIO: People of Indian Origin, c'est-à-dire personne d'origine indienne mais de nationalité autre; on distingue aussi les NRI: Non Resident Indian, Indiens vivant à l'étranger mais ayant toujours un passeport indien.

Nous venons de voir dans cette première partie les raisons objectives qui poussent l'Inde et la Chine à se préoccuper de l'espace sud-est asiatique. Des raisons sécuritaires, dans une région où convergent des flux commerciaux indispensables à la bonne marche de leurs économies respectives, ainsi que des raisons d'ordre culturel, avec la présence de diasporas pouvant servir de relais d'influence, suffisent à susciter un intérêt géopolitique : Pékin et New Delhi ne peuvent se désintéresser de l'Asie du sud-est, et ce d'autant que leur puissance économique s'accroît. Dès lors est-on en droit de s'interroger sur la manière dont elles vont s'insinuer dans le jeu sud-est asiatique : stratégie directe ou indirecte ? Politique de persuasion ou d'intimidation ? Compétition pacifique ou concurrence acerbe ? Il convient de se pencher sur l'ensemble de ces questions.

2/ LA TRADUCTION DES INTERETS GEOPOLITIQUES SINO-INDIENS : DES POLITIQUES CROISEES D'INFLUENCE

L'Asie du sud-est est structurée régionalement autour de l'ASEAN. C'est donc autour de cette organisation régionale que s'organisent les manœuvres diplomatiques de l'Inde et de la Chine. Marché de près de 550 millions de consommateurs dont le pouvoir d'achat a beaucoup augmenté ces deux dernières décennies (malgré la crise de 1997), l'ASEAN intéresse Pékin et New Delhi qui cherchent à s'y positionner dans les meilleures conditions. Leurs projets de coopération trans-régionaux, qu'il s'agisse de l'initiative de Kunming ou du BIMSTEC apparaissent néanmoins quelque peu concurrents au-delà des bonnes intentions affichées. Parallèlement à cette intégration régionale qu'il reste à approfondir, les relations bilatérales conservent toute leur importance et il convient de s'interroger sur la capacité de l'Inde et de la Chine à former des réseaux d'alliance solides : cette grille de lecture est-elle pertinente ? Pays clé entre Chine et Inde, la Birmanie se révèle précisément comme la relation bilatérale la plus stratégique, et partant la plus encline à engendrer des tensions entre Pékin et New Delhi. Finalement, quels scénarios peuvent résulter des manœuvres diplomatiques et économiques des deux géants asiatiques : vont-ils vers une convergence économique à bénéfices réciproques dont la vocation serait de créer une vaste zone de libre échange pan-asiatique ? Ou bien s'achemine-t-on vers une compétition qui ne laisserait de place qu'à une seule puissance, avec par conséquent une lutte dangereuse pour la primauté en Asie du sud-est?

21/ L'ASEAN, cœur géographique d'une compétition d'influence entre l'Inde et la Chine

L'ASEAN tient une place importante dans les calculs politiques de l'Inde et de la Chine. Tout d'abord, elle est l'instance de coopération interétatique jugée la plus crédible en Asie, crédible de par sa longévité (elle existe officiellement depuis 1967) autant que par le caractère permanent de ses institutions. Elle

n'est pas parvenue toutefois à constituer un pôle économique totalement intégré et encore moins un pôle politique cohérent, chaque Etat veillant scrupuleusement à sa souveraineté. Elle est malgré tout l'organisation autour de laquelle tente de se structurer la coopération régionale à l'échelle de toute l'Asie orientale. La Chine y jouit d'une position privilégiée par rapport à une Inde handicapée par une situation plus excentrée³². Surtout, sur le plan diplomatique, cette dernière ne parvient pas à investir toutes les instances de concertation puisqu'elle n'est pas partie prenante de l'APEC³³ ou de l'ASEM³⁴. Elle a été en revanche admise à participer à l'ARF³⁵ en 1996. Analyser les initiatives diplomatiques des deux puissances en Asie du sud-est revient à essayer de voir si elles traduisent une rivalité larvée ou si elles ne font que s'inscrire dans une émulation de nature pacifique. En effet, on constate une compétition diplomatique dont l'enjeu est d'élargir sa propre influence sur zone en s'efforçant de mettre en place les projets qui auront le plus d'effets d'entraînement, au bénéfice bien entendu de l'initiateur.

211/ Une émulation avant tout économique?

Une concurrence pacifique s'exerce dans le domaine économique, comme le démontre l'activisme visant à créer des zones de libre échange sous influence de l'une ou l'autre des deux puissances. Ainsi, en novembre 2002, la Chine a signé un traité prévoyant la création d'une zone de libre échange avec l'ASEAN pour l'horizon 2010, délais qui paraît très optimiste. La réplique de l'Inde a été lancée dès octobre 2003 avec la même volonté de créer une zone de libre échange régionale. New Delhi était d'ailleurs parvenue fin 2002 à développer son influence diplomatique par le biais de l'instance de concertation ASEAN+1³⁶. En parallèle, l'Inde organise des négociations bilatérales d'abaissement des barrières douanières avec la Thaïlande (assortis de partenariats intégrés) et Singapour (avec là aussi des partenariats dans des domaines très ciblés : éducation, technologie de l'information, tourisme). Dans un deuxième temps, et cela démontre un certain mimétisme croisé, la Chine a depuis peu engagé un dialogue bilatéral approfondi avec ces deux mêmes pays.

³² La Chine a une frontière terrestre avec trois Etats de l'ASEAN (Vietnam, Laos, Myanmar), l'Inde avec un seul Etat (Myanmar). La Thaïlande et les Philippines sont très proches de la Chine et si l'Indonésie et la Thaïlande ont une frontière maritime avec l'Inde, c'est grâce à ses possessions excentrées des Andaman/ Nicobar.

³³ Asia Pacific Economic Cooperation

³⁴ Asia Europe Meeting

³⁵ Asian Regional Forum

³⁶ L'ASEAN+1 réunit l'ASEAN et l'Inde depuis 2002. C'est une instance alternative à l'ASEAN+3 (regroupant l'ASEAN et les trois pays d'Asie du nord-est: la Corée du Sud, le Japon, la Chine) mais demeure encore marginale par rapport à elle. (source: article d'Isabelle Saint Mézard: "approches indiennes et chinoises du nouveau régionalisme asiatique: ajustements en cours et repositionnement en Asie"; disponible en ligne: <http://www.antenne-pekkin.com/etudes/etude-saintmezard.doc>).

Malgré tout, la comparaison en terme d'influence économique reste très déséquilibrée en faveur de la Chine. Quelques chiffres suffisent à le démontrer. En 2003, les échanges entre l'Inde et l'ASEAN s'élevaient à 12,3 milliards de dollars, ceux entre la Chine et l'ASEAN à 55 milliards. Surtout, la Chine a beaucoup gagné en crédibilité grâce à sa réaction à la crise de 1997 : les pays de l'ASEAN, au premier rang desquels l'Indonésie et la Thaïlande, ont apprécié l'engagement financier de la Chine intervenant à leur profit. Pékin a accru son prestige en renonçant à dévaluer sa monnaie, participant ainsi à la stabilisation financière de la crise. En comparaison, l'Inde n'a eu qu'un rôle négligeable dans la gestion de cette crise. Dans le même ordre d'idées, le poids de la Chine dans les circuits commerciaux régionaux est désormais considérable³⁷, à tel point que cela engendrera rapidement pour les pays de l'ASEAN une course à la montée en gamme de leur production par rapport à leur géant voisin s'ils veulent conserver une base industrielle compétitive³⁸. La concurrence s'exerce déjà dans la capacité à attirer des investissements directs étrangers, dont ces pays émergents ont également besoin. Ceci étant, la Chine représente pour eux d'immenses opportunités à condition qu'ils se positionnent avec pertinence pour pénétrer son marché : alors la croissance chinoise alimentera leur propre croissance en favorisant leurs exportations. Les bénéfices économiques peuvent donc être à somme positive si les pays de l'Asie du sud-est sont capables de réactivité et si l'environnement géopolitique régional demeure stable. Néanmoins, s'ils veulent échapper à une satellisation économique vis-à-vis de la Chine, et cela s'avérera difficile eu égard à la force d'inertie que représente la masse chinoise, ils n'auront d'autres solutions que de diversifier leurs partenariats économiques en direction de l'Inde (dont le potentiel n'a pas atteint sa pleine mesure)³⁹ ou du Japon (pays le plus développé du continent). L'Inde a donc une carte à jouer, en dépit du caractère encore secondaire de son poids économique et financier dans la zone.

³⁷ Dans ces circuits régionaux, la Chine fait office de base d'assemblage des produits importés de l'ASEAN, elle les ré-exporte dans un deuxième temps (voir le compte-rendu de réunion du Centre-Asie de l'IFRI du 14 mai 2004 traitant de « *La Stratégie régionale de la Chine en Asie du sud-est* »; disponible en ligne: http://www.ifri.org/files/centre_asie/Strat_reg_ASE_SBdR_FN.pdf).

³⁸ Sans quoi la main d'œuvre peu qualifiée de ces pays sera mise dangereusement en concurrence directe avec les masses de travailleurs chinois à très faibles revenus (voir article: « *La Stratégie régionale de la Chine en Asie du sud-est* », op. cit.).

³⁹ Preuve en est, le commerce entre l'Inde et l'ASEAN devrait atteindre 30 milliards de dollars en 2007, à comparer avec les 12,3 milliards de 2003 (voir article de Peter Morris « Grouping to check China's influence » du 11 février 2004 in Asia Times, disponible en ligne : http://www.atimes.com/atimes/South_Asia/FB11Df06.html).

212/ Des manœuvres diplomatiques traduisant des ambitions politiques concurrentes

2121/ L'Inde, contrepoids nécessaire à la puissance chinoise

Le critère politique n'est pas non plus à négliger. L'Inde dispose d'un atout en Asie du sud-est : elle bénéficie d'une meilleure image que la Chine, car elle n'a pas de passif expansionniste contrairement à Pékin et elle n'a pas non plus soutenu pendant la guerre froide des mouvements insurrectionnels marxisants dans ces pays. Enfin, elle n'a pas de conflits de délimitation territoriale tels que peut en avoir la Chine au sujet des Paracels ou des Spratleys (rappelons-nous qu'une loi de « souveraineté maritime » adoptée en 1992 proclame la souveraineté de la Chine sur la quasi-totalité de la mer de Chine du sud).

Elle a donc vocation à entretenir un meilleur capital confiance à même de favoriser l'idée du contrepoids certes économique, mais également stratégique face à une Chine trop étouffante. Pourtant, cette dernière s'efforce d'améliorer son image avec le code de bonne conduite adopté en mer de Chine du sud en novembre 2002 et avec le traité d'amitié et de coopération de l'ASEAN signé fin 2003. Le forum ASEAN+3 s'inscrit aussi dans cette politique de restauration de la confiance du voisinage car Pékin est bien consciente que la perception de la « menace chinoise » est toujours dans les esprits malgré ses efforts diplomatiques.

2122/ Les partenaires préférentiels de l'Inde

Ceci étant, analyser les rapports de l'Inde et de la Chine avec l'ASEAN prise dans son ensemble limite la problématique régionale. Il semble en effet opportun de considérer les rapports bilatéraux, d'autant plus importants que les souverainetés nationales prennent toujours le pas sur les considérations collectives dans cet espace. Aussi est-on en droit de s'interroger : existe-t-il des pays qui privilégient ouvertement l'un ou l'autre des deux géants régionaux ? Peut-on voir se dessiner un système d'alliances ? Nous pouvons répondre d'ores et déjà à cette dernière question par la négative, puisque la logique nationale partagée par tous les Etats de la zone est de ne pas s'engager dans des alliances trop formelles. Cela vaut aussi vis-à-vis de l'Inde et de la Chine. Quant à la première question, il est difficile d'y répondre, tant les liens bilatéraux peuvent évoluer au fil des opportunités et des gains circonstanciels qui peuvent être obtenus. Des tendances se dégagent cependant.

Ainsi, en dépit de son écrasante diaspora chinoise, Singapour est un partenaire solide de l'Inde. L'étroitesse de leur collaboration ne se dément pas, l'Inde allant jusqu'à fournir des terrains d'entraînement à l'armée singapourienne (armée de terre et armée de l'air) qui est handicapée par l'exiguïté du territoire de la Cité-Etat. Nous avons vu que les deux pays coopèrent de manière privilégiée en matière de sécurité maritime, s'impliquant dans des patrouilles navales communes, ce qui est rare dans la région, donc significatif. Un dialogue régulier est instauré entre les Ministres de la défense respectifs. Les deux pays coopèrent en matière de recherche sur les technologies de défense. Surtout, un *Comprehensive Economic Cooperation Agreement* (CECA) est en cours de négociation: Singapour

ambitionne de devenir le principal centre régional d'activités commerciales pour l'économie indienne⁴⁰, à l'instar de Hong-Kong qui joue ce rôle pour la Chine vers l'Asie du sud-est.

Il est logique que les relations entretenues avec le Vietnam soient cordiales, eu égard aux nombreux différends qui opposent encore ce pays à la Chine. Malgré son faible poids par rapport à son voisin, le Vietnam n'a pas hésité à défier Pékin, défendant les Paracels en 1974 (sans succès) et infligeant des pertes sévères à l'armée chinoise au cours du conflit frontalier de 1979. Le Vietnam apparaît comme le pays le moins docile vis-à-vis de la Chine. Si les relations diplomatiques sont chaleureuses entre l'Inde et le Vietnam, elles n'ont pas pour l'heure débouché sur des coopérations significatives en matière de défense. Bien sûr, la « diplomatie du pavillon » est régulièrement exercée auprès du Vietnam, mais l'Inde n'y dispose pas de facilités navales. Ceci serait excessivement mal perçu par la Chine et provoquerait inmanquablement une tension politique : par la longueur de ses côtes bordant la mer de Chine méridionale, le Vietnam offre une position extrêmement intéressante et la Chine n'est pas disposée à ce qu'une quelconque puissance remplace le « vide » créé par le départ des soviétiques de Cam Rahn en 1990. Néanmoins, l'Inde pousse discrètement ses pions et a récemment proposé au Vietnam d'organiser des manœuvres communes en mer de Chine du sud. Enfin, l'Inde fournit une aide pour la modernisation de matériels soviétiques totalement périmés (vieux chasseurs Mig principalement).

Sur le long terme, ces deux Etats, Singapour et Vietnam, resteront des partenaires fidèles de l'Inde, car leurs intérêts convergent. D'une manière générale, l'activisme de New Delhi en mer de Chine du sud monte en puissance depuis l'année 2004 : n'y aurait-il pas un effet de balancier, la diminution de la tension sur la frontière pakistanaise autorisant l'Inde à se consacrer davantage à sa *Look East Policy* (et à sa pénétration en mer de Chine du sud) ? Les faits semblent inviter à répondre par l'affirmative puisqu'elle a multiplié récemment ses initiatives de diplomatie navale, montrant son pavillon dans des pays aussi variés que les Philippines, l'Indonésie, le Vietnam dont nous venons de parler et, plus loin encore, au Japon et en Corée du sud : à la perception de la pénétration chinoise dans l'océan Indien répond celle de l'Inde en mer de Chine du sud. D'ailleurs, approfondissant le succès de la coopération engagée avec Singapour, l'Inde tente actuellement de convaincre l'Indonésie et la Malaisie de mutualiser avec elle leurs moyens navals dans le cadre de la lutte contre la piraterie dans les zones sensibles : il va sans dire que Singapour appuie largement cette initiative. Cet activisme toléré régionalement prouve que l'Inde est perçue comme un partenaire plus crédible que la Chine. De toute évidence, une expertise lui est reconnue, contrairement à la Chine, dont on ne peut pas dire jusqu'à présent qu'elle soit un acteur dynamique des problèmes sécuritaires, pourtant essentiels pour la stabilité de la région.

2123/ Les partenaires préférentiels de la Chine

S'agissant de la Chine, outre la Birmanie qui fait l'objet d'une analyse ultérieure, la Thaïlande est considérée comme un Etat proche. C'est un pays intéressant pour Pékin⁴¹ qui coopère activement avec

⁴⁰ Un circuit financier intégré est en train d'émerger entre Singapour, l'Inde et Maurice (voir article de Rémi Perelman "Singapour entre Inde et Chine, pont et catalyseur" (Futuribles, n° d'oct.2004).

lui. Souvenons-nous qu'en 1995, la Thaïlande avait opposé une fin de non-recevoir à la demande des Américains de pouvoir disposer d'un point d'appui naval dans le Golfe de Siam, pour atténuer les effets de leur départ des Philippines (où ils disposaient des bases navales et aériennes importantes de Clark et de Subic Bay). Le refus thaïlandais constituait indirectement une victoire diplomatique chinoise. En outre, la Thaïlande est devenue un marché captif de la Chine dans le domaine des navires de combat : elle lui achète régulièrement des frégates⁴². Finalement, Pékin préfère que les pays de l'ASEAN fassent un effort de réarmement dans la mesure où cela les encourage à s'éloigner de la tutelle américaine par le regain de confiance qu'ils peuvent en tirer pour eux-mêmes. Et ce même si cela peut édulcorer l'effet d'intimidation que nourrit le déséquilibre militaire vis-à-vis de la puissance chinoise. Il s'agit pour la Chine de veiller à ce qu'aucune forme d'intégration régionale des politiques de défense ne voit le jour, de manière à pouvoir peser sur chaque Etat pris séparément, auquel cas le rapport de forces lui sera toujours favorable⁴³. C'est bien pour cela que Pékin a accueilli très froidement la proposition des Philippines de créer un comité consultatif en matière de défense avec le soutien de la Malaisie⁴⁴. La Thaïlande s'y est bien entendu opposée, pour faire bonne figure vis-à-vis de la Chine. En dépit de ses relations au minimum méfiantes avec le Vietnam mais aussi avec l'Indonésie (la Chine estime avoir des droits sur les énormes gisements d'hydrocarbures des Natunas exploités par l'Indonésie), il n'est guère envisageable d'avoir un front diplomatique cohérent opposé à la Chine. Les pays de l'ASEAN nourrissent des querelles bilatérales qui gênent considérablement l'expression d'une position politique commune. En outre, la Thaïlande est proche de la Chine⁴⁵ ainsi que, selon les circonstances, la Malaisie.

En tout état de cause, si la présence chinoise au sein des pays de l'ASEAN est éminente sur le plan économique et financier, elle ne se traduit pas encore véritablement sur le plan politique. La méfiance des pays de l'Asie du sud-est reste de mise, et la présence des fortes diasporas chinoises ne tempère pas ce sentiment, même si ces diasporas sont à l'origine des flux d'investissements à destination de la Chine.

⁴¹ D'autant plus si, un jour, la Chine envisageait de reprendre à son compte l'idée de percement de l'isthme de Kra situé en Thaïlande, comme évoqué dans la note de bas de page n°9.

⁴² Ceci étant, la Thaïlande s'est plaint récemment de la qualité des frégates chinoises importées, celles-ci pêchant par leur manque de fiabilité.

⁴³ In : *Chinese Grand Strategy and Maritime Power* – éditions F.Cass- 2002, Thomas M. Kane, p 119-126.

⁴⁴ In : *La Chine, une puissance encerclée*, - PUF- 2002, Jean-Vincent Brisset, p 61.

⁴⁵ Cela n'exclut pas que la Thaïlande entretienne des coopérations économiques tout à fait significatives avec l'Inde.

22/ La Birmanie, enjeu essentiel comme Etat-tampon

Etat-tampon ouvert sur le Golfe du Bengale (2000 km de côtes) situé tout près du point de jonction entre océan Indien et océan Pacifique, la Birmanie réclame une étude attentive. Ce pays a cristallisé l'acrimonie de l'Inde à l'encontre de la Chine lorsque cette dernière, à la fin des années 90, a décidé de construire un certain nombre d'infrastructures militaires sur la côte birmane. Cela a été perçu, par les Etats-Unis et par l'Inde, comme une dangereuse poussée de la Chine vers l'océan Indien. New Delhi a vécu cela comme une provocation, l'océan Indien faisant partie de sa chasse gardée. Il convient de remettre à leur juste proportion ces initiatives chinoises et d'en mesurer l'impact actuel.

221/ Les initiatives chinoises : portée et conséquences

Les liens militaires de Pékin avec la junte birmane sont indéniables, ne serait-ce que par les fournitures d'équipements et par les nombreux échanges entre les plus hautes autorités. La Chine accompagne étroitement la modernisation des forces birmanes et de ses infrastructures (bases aériennes et navales). En particulier, des stations de surveillance (radars) et d'écoute (senseurs électromagnétiques) ont été mises en place près des installations militaires indiennes des îles Andaman, sur l'île de Grande Coco, et à Hainggyi (embouchure du fleuve Bassein). Ces dispositifs permettent de surveiller les activités indiennes dans le Golfe du Bengale et d'évaluer le trafic maritime aux abords du détroit de Malacca. La Chine modernise en outre les bases birmanes de Mergui et de Thewla et concentre désormais son intérêt sur le port d'Akyab⁴⁶ qui pourrait jouer le rôle de plate-forme logistique vers les provinces méridionales de la Chine (Sichuan, Yunnan), une route est d'ailleurs en construction entre Akyab et Rangoon.

L'influence chinoise au Myanmar est donc manifeste et bien ancrée. Elle s'appuie sur une décennie commune de mise à l'index internationale, depuis le coup de force de la junte en 1988 pour la Birmanie et depuis 1989 pour la Chine, suite à la répression de la place de Tian-an-men. Il ne faut toutefois pas y voir une mise en coupe réglée du Myanmar par la Chine. Pékin y déploie des conseillers militaires et des techniciens, mais il n'y a pas de déploiements militaires d'envergure. Les bases navales birmanes ne sont pas des bases navales chinoises, même si ses bâtiments ou ses sous-marins peuvent techniquement y relâcher, ce qui est déjà en soit non négligeable. La Birmanie est avant tout un point d'appui logistique potentiel autant qu'une source de renseignements grâce aux différents capteurs qui ont été installés sur ses côtes. Il n'y a pas en revanche d'unités militaires chinoises stationnées en permanence : le Rubicon serait alors franchi avec l'Inde.

Il reste que le positionnement géostratégique de la Birmanie est primordial pour la Chine. Le développement d'un réseau logistique routier et ferré conséquent entre les ports birmans et les provinces du sud de la Chine aurait deux intérêts capitaux. D'une part, cela désenclaverait les deux provinces du

⁴⁶ Une base navale y est présente (Akyab est aussi orthographié « Sittwe »).

Sichuan et du Yunnan en retard de développement par rapport au reste du pays (et aux régions côtières orientales en particulier). Ces deux régions pourraient même exporter des produits bon marché vers le Moyen-Orient et l'Afrique directement à partir des ports birmans. D'autre part, en cas de fermeture des détroits indonésiens, cet axe logistique soulagerait les approvisionnements de la Chine, si tant est que le débit des infrastructures portuaires et terrestres soit suffisant. Enfin, en cas de conflit armé, la Chine pourrait menacer le détroit de Malacca à la fois par l'est (mer de Chine méridionale) et par l'ouest (Golfe du Bengale) si la Birmanie lui en laissait l'opportunité. Que ce soit dans un contexte de paix marchande ou de tensions géopolitiques aiguës, la Birmanie joue un rôle géostratégique essentiel. Il est très improbable que Pékin y laisse décliner son influence, d'autant que ce pays est historiquement un Etat tributaire, situé dans la sphère d'influence « naturelle » de l'Empire du Milieu.

222/ La réponse diplomatique de l'Inde

A première vue donc, la décennie 90 a permis un raffermissement des liens entre Rangoon et Pékin au point que l'on a pu voir dans le Myanmar un allié de revers au détriment de l'Inde, déjà aux prises avec le Pakistan ami de la Chine. La réalité est plus subtile. En effet, l'Inde n'est pas disposée à abandonner la Birmanie aux initiatives chinoises, de même que la Birmanie cherche un plus juste équilibre diplomatique avec son autre puissant voisin. L'Inde estime qu'elle n'a plus rien à gagner dans l'ostracisme dont elle fait preuve depuis 1988. Comme les autres pays de l'ASEAN, elle pense qu'il est plus pertinent de sortir le Myanmar de son isolement pour favoriser une normalisation du régime militaire de Rangoon⁴⁷. D'ailleurs, New Delhi peut-elle se priver de cette porte d'entrée terrestre vers l'Asie du sud-est que constitue la Birmanie ? Assurément non. Aussi le rapprochement entre ces deux pays est-il manifeste depuis ces toutes dernières années. La politique étrangère de l'Inde répond certes à une volonté de soustraire le Myanmar de l'influence de la Chine, mais il existe de nombreuses autres raisons. Tout d'abord, les deux pays ont des soucis sécuritaires communs à cause des groupes d'insurgés dont les activités sont transfrontalières⁴⁸. Des accords de coopération policière et militaire ont été conclus pour tenter de juguler ces groupes armés opérant de part et d'autre des deux pays. Le Général Shwe a effectué en octobre 2004 la première visite officielle d'un chef d'Etat de la Birmanie en Inde depuis 24 ans. Les deux pays souhaitent en outre développer leurs relations commerciales⁴⁹ et coopèrent sur plusieurs projets d'aménagement d'ampleur (projet hydraulique de Tamanthi, construction d'une autoroute Moreh-Kalemyo avec un réseau de fibre optique en parallèle, raffinerie de Thanlyin,

⁴⁷ La Birmanie a été acceptée au sein de l'ASEAN en 1997.

⁴⁸ Il s'agit pour l'Inde du mouvement séparatiste du Nagaland, pour la Birmanie essentiellement des Kachins.

⁴⁹ L'objectif est de parvenir à un volume de un milliard de dollars pour 2006.

prospection pétrolière off-shore, aménagement de la rivière Kaladan)⁵⁰. A noter que s'agissant de la rivière Kaladan, le projet est d'envergure puisqu'il vise, en la rendant navigable, à relier la région nord-est de l'Inde, enclavée et déshéritée, au port d'Akyab, qui, nous l'avons vu, intéresse aussi la Chine.

Il y a donc une similitude d'approche entre l'Inde et la Chine puisque leur politique étrangère vise dans le cas birman à assurer un meilleur développement de leurs régions isolées (région des Sept Sœurs⁵¹ et Sichuan – Yunnan) en les associant à des ensembles économiques régionaux transfrontaliers. Cette politique doit permettre en outre d'accroître les interdépendances et donc de vider de leurs substances les querelles frontalières résiduelles. Ces projets régionaux de développement économique auraient vocation à faire baisser les tensions en améliorant les communications, donc en favorisant les échanges commerciaux.

223/ Le Myanmar au centre des projets de développement transfrontaliers

De par son importance géostratégique, la Birmanie se retrouve logiquement au centre de projets de développement régionaux concurrentiels, qui, s'ils sont par essence pacifiques, traduisent bien une compétition entre l'Inde et la Chine. Cela rend compte des arrière-pensées sous-jacentes malgré une volonté réelle des deux protagonistes de coopérer davantage sur le plan économique. On peut démontrer cela en comparant l'ambivalence des deux grands projets de coopération sous-régionale que sont l'initiative de Kunming⁵² d'une part et le projet de BIMSTEC d'autre part. L'initiative de Kunming, promue par la Chine, associe la région nord-est de l'Inde, le Myanmar, le Bangladesh et la province chinoise du Yunnan. Cette initiative est gênée par le scepticisme de l'Inde qui la perçoit comme un projet chinois avant tout, donc au bénéfice de son concurrent. De plus, l'attitude de l'Inde demeure crispée dans sa région nord-est pour des raisons de sécurité intérieure (immigration incontrôlée, guérillas, trafics de grande ampleur) et par conséquent, elle ne souhaite pas qu'une influence extérieure se manifeste dans cette zone particulièrement sensible. L'Inde marque donc sa préférence pour des projets régionaux excluant la Chine. Ainsi en est-il du projet BIMSTEC, qui concerne les mêmes acteurs que l'initiative de Kunming à l'exception notable de la Chine. Ce projet concentre ses études de coopération sur le Golfe du Bengale et, à ce titre, à une vocation maritime plus marquée. L'Inde tente aussi des percées diplomatiques dans la région du Mékong, là encore en concurrence de la Chine. Elle a ainsi lancé à Vientiane fin 2000 le programme de coopération Mékong-Gange qui associe les pays riverains de ses deux fleuves⁵³ et dont la Chine est également absente. Il promeut en particulier des initiatives dans le

⁵⁰ In article de Anand Kumar: "*Indo-Myanmar Economic Relations and Northeast Insurgency*", site de l'IPCS (nov.2004), disponible en ligne:

<http://www.ipcs.org/newKashmirLevel2.jsp?action=showView&kValue=1576&subCatID=null&mod=null>

⁵¹ Cette région correspond au nord-est de l'Inde.

⁵² Kunming: ville chinoise, capitale de la province du Yunnan.

⁵³ Inde, Thaïlande, Vietnam, Myanmar, Laos, Cambodge.

domaine du tourisme, des transports (avec notamment un projet d'autoroute est-ouest « trans-asiatique ») et des réseaux de communication. La Chine de son côté met en avant le programme de développement du Grand Mékong dont sont partie prenante exactement les mêmes acteurs, sauf l'Inde.

La situation géostratégique exceptionnelle de la Birmanie dans le cadre de la rivalité Inde-Chine en fait donc un Etat essentiel pour estimer la nature de cette relation bilatérale. Il semble constituer un bon étalon de l'évolution des rapports entre les deux puissances : les projets de développement concurrents mèneront-ils in fine à une coopération plus étroite en laissant à chacun la place qu'il a su se bâtir, ou bien les logiques de compétition acerbe l'emporteront-elles ?

23/ Perspectives géopolitiques de la compétition régionale sino-indienne : coopération pacifique ou relation conflictuelle ?

Dans cette dernière sous-partie à vocation prospective seront évaluées les perspectives, conflictuelles ou consensuelles, de la relation sino-indienne. En effet, la volonté de développer sa propre influence peut prendre une forme acrimonieuse à terme ou se limiter à une saine émulation dont les deux puissances profiteraient. L'analyse de la relation bilatérale au cours de ces cinq dernières années (volonté de régler les différends frontaliers terrestres, développement des échanges économiques, dédramatisation relative du danger nucléaire réciproque) nous incitent à penser que l'on va plutôt vers une coopération plus approfondie, et donc vers une relation apaisée où toutefois la Chine aurait le premier rôle. Néanmoins, l'Inde et la Chine demeurent ambitieuses et, dans ces deux pays, les courants nationalistes intransigeants ont toute leur place dans les arcanes du pouvoir.

231/ Des sphères d'influence respectives à géométrie variable ?

Quelle est la perception qu'ont l'Inde et la Chine de leurs zones d'influence respectives ? On peut constater en premier lieu que leurs zones d'intérêts prioritaires ne se superposent pas, à court terme tout au moins. L'océan Indien reste le domaine réservé de l'Inde, et si la Chine tente d'y pénétrer, via le Pakistan et la Birmanie, il faut reconnaître qu'elle n'est pas en mesure de l'y concurrencer : il n'y a aucun déploiement naval chinois d'ampleur notable et l'heure où la Chine sera capable d'y stationner en permanence des forces conséquentes apparaît lointaine. De même pour l'Inde, la mer de Chine méridionale, et à plus forte raison le détroit de Taiwan, ne sont pas situés dans sa zone d'intérêts prioritaires, en dépit de la *Look East Policy* et de la diplomatie active qu'elle met en œuvre. De la même manière que la Chine vis-à-vis de l'océan Indien, il semble que l'Inde veuille démontrer à Pékin qu'elle est capable d'initiatives et de déploiements ponctuels dans le domaine réservé de son compétiteur, mais elle ne souhaite pas l'y concurrencer frontalement. Personne n'a finalement intérêt à faire monter les enchères.

Les choses pourraient néanmoins évoluer vers une agressivité plus manifeste si les deux pays privilégiaient demain une politique classique de puissance, donc d'influence par le biais de l'intimidation (voir les annexes n° 4 et 5 p 37, 38 qui rendent compte des perceptions de menace réciproque). Alors l'Inde chercherait à asseoir son prestige politique en Asie du sud-est au détriment, et non plus en complément, de l'influence chinoise, prépondérante aujourd'hui. Parallèlement, la Chine, dans une vision classique de l'emploi de la puissance, pourrait pousser son avantage dans l'océan Indien : c'est l'une des interprétations mise en avant dans les milieux indiens défavorables à la Chine. Ils voient en effet dans ses initiatives diplomatiques en océan Indien une stratégie en « collier de perles » lui permettant de disposer d'un réseau logistique cohérent, échelonné de Gwadar (Pakistan) à Sittwe (Myanmar) en passant par le Sri-Lanka et le Bangladesh (Chittagong)⁵⁴. Ces bases logistiques deviendraient à terme selon eux un ensemble de points d'appui militaires pouvant être utilisés par la marine chinoise. Tout est question d'interprétation car les Chinois arguent que les infrastructures qui y sont, soit créées, soit rénovées, n'ont rien à voir avec des infrastructures militaires mais au contraire sont des infrastructures logistiques à vocation uniquement commerciale. N'oublions pas qu'historiquement, les rares périodes d'expansion maritime de la Chine ont certes concerné la mer de Chine méridionale en priorité, mais, d'une manière secondaire, l'océan Indien (avant même l'océan Pacifique lui-même qui n'a jamais suscité d'intérêt prononcé pour l'Empire du Milieu). Ainsi, les expéditions militaires de Zheng He, sous la Chine des Ming, ont sillonné l'océan Indien entre 1405 et 1431 pour atteindre la côte orientale de l'Afrique. D'un autre côté, le général Liu Huaqing, stratège chinois influent⁵⁵, prévoit dans sa doctrine d'expansion navale un contrôle de l'océan Pacifique, espace d'intérêt vital pour la Chine selon lui, bien avant l'océan Indien (voir annexe n° 5 p 38). On le voit, la confrontation d'éléments passés et de représentations de l'avenir ne nous permet pas de trancher la question de savoir si l'Inde et la Chine peuvent à terme redéfinir des zones d'intérêts prioritaires qui seraient cette fois dangereusement croisées: tout dépend de leur niveau d'ambition politique à venir, de leur degré d'interdépendance économique, de leur volonté à coopérer politiquement.

Toujours est il que, à la fois pour l'Inde et pour la Chine, l'espace de préoccupation politique s'accroît sans cesse, induit par le développement économique. En effet, l'Inde intervenait uniquement dans son sous-continent jusque dans les années 1980 (Sri Lanka 1987-1989, Maldives 1988), puis elle a élargi sa politique étrangère à l'Asie du sud-est avec sa *Look east policy* au début des années 90. Désormais, le cercle s'élargit encore (partenariat stratégique avec l'Iran, diplomatie plus active avec l'Asie du nord-est (Japon, Corée du sud). De même, la Chine a une sphère de préoccupation stratégique de plus en plus

⁵⁴ Le Cambodge et la Thaïlande sont parfois également mentionnés s'agissant de la perception du « collier de perles ».

⁵⁵ Le général Liu Huaqing a été adjoint au chef d'état-major des armées (1979), chef d'état-major de la marine (1982), puis membre du comité permanent du politburo (in: *Le Dragon et la mer*, L'Harmattan- 1996, Frédéric Lasserre, p 167 et 175).

étendue, jusqu'en Afrique et en Amérique latine où elle s'approvisionne dans les deux cas en sources d'énergie et matières premières⁵⁶.

Il est donc logique que les deux puissances s'épient mutuellement, considérant avec méfiance toute initiative de la partie adverse. La Chine est parfaitement consciente que la modernisation de la marine indienne s'effectue à un rythme soutenu et que, in fine, son seul avantage comparatif, le seul où elle puisse la distancer actuellement, reste précisément sa flotte de combat. Le caractère plus systématique de l'organisation d'exercices conjoints par l'armée indienne avec des partenaires de plus en plus nombreux (Etats du sud-est asiatique, France, Russie et Etats-Unis)⁵⁷ inquiète quelque peu les cercles militaires chinois. Pékin surveille avec attention le rapprochement entre l'Inde et le Myanmar de même que la nature et les conditions du partenariat stratégique entre l'Inde et les Etats-Unis. En effet, ce partenariat, s'il devenait trop étroit, serait de nature à changer la perception chinoise de la *Look east policy* qui ne suscite pas de trop vives inquiétudes jusqu'à présent. En cas d'alliance trop formelle entre New Delhi et Washington, n'y aurait-il pas le risque pour la Chine que les progrès de l'influence indienne par le biais de la *Look east policy* ne relaient par eux-mêmes l'influence américaine en Asie du sud-est, de la même manière que l'agrandissement géographique de l'Union Européenne vers l'est accroît mécaniquement l'influence américaine en Europe orientale? Dès lors, la perception ancrée dans les cercles méfiants vis-à-vis de l'Inde aurait toutes les chances de s'imposer et de considérer la politique indienne sous le prisme du contrepoids hostile et de l'encercllement. La suspicion l'emporterait sur la volonté de coopération et une sourde hostilité, dangereuse à terme, pourrait à nouveau caractériser les relations sino-indiennes.

232/Vers la recherche d'un "soft power"?

Concernant l'usage du « soft power » (puissance par la capacité à provoquer une adhésion consentie d'autres Etats à ses projets ; en d'autres termes, capacité à rayonner culturellement, intellectuellement et économiquement), l'Inde a incontestablement déjà marqué des points. Nous l'avons vu au sujet de ses initiatives en matière de sécurité régionale (organisation de patrouilles maritimes communes, mutualisation du renseignement, formation de personnel). Mais sa puissance, navale surtout, autorise de nombreuses autres actions au bénéfice de la communauté : opérations de recherche et de sauvetage en mer, lutte contre la pollution, analyses hydrographiques et océanographiques (essentielle eu égard aux nombreuses richesses que recèlent les fonds marins). La réaction de l'Inde face à la catastrophe humanitaire provoquée par le tsunami de décembre 2004 est emblématique : 32 navires ont été dépêchés et une trentaine d'aéronefs (hélicoptères ou avions) ont été mis en œuvre en soutien de cinq opérations de

⁵⁶ La Chine commence même à s'intéresser de près au Canal de Panama.

⁵⁷ Un exercice bilatéral franco-indien dénommé « Varuna » a lieu annuellement et met en œuvre des moyens conséquents. De même, un exercice bilatéral « Malabar » a lieu annuellement depuis 1992 entre les Etats-Unis et l'Inde. De nombreux exercices aériens sont aussi organisés notamment avec Singapour.

secours d'envergure, dont trois au profit d'Etats tiers⁵⁸. Au-delà de la compassion bien réelle de l'Inde envers les pays ayant souffert de ce désastre, il y a évidemment dans cette initiative une dimension politique. L'Inde se montre capable d'efforts vis-à-vis d'autres pays alors qu'elle-même a souffert. Elle démontre sa capacité opérationnelle à monter une opération aéronavale de secours de grande envergure. Incontestablement, elle a gagné à cette occasion en prestige, donc en « soft power », en mettant sa puissance au bénéfice d'autrui. Le rôle de la Chine a été inexistant face à ces événements, mais il est vrai qu'ils étaient situés assez loin de ses frontières, contrairement à l'Inde qui en était directement partie prenante.

La politique de charme de l'Inde semble donc pertinente dans un contexte où l'emploi du « soft power » apparaît plus constructif à l'heure où les menaces sécuritaires concernent l'ensemble des pays riverains d'une région donnée et non pas un seul acteur⁵⁹. Nuançons toutefois ce propos sur le “soft power” de l'Inde en évoquant le fait que si elle parvenait à réaliser ses ambitions en matière de puissance navale (construction de plusieurs porte-avions et de sous-marins nucléaires), elle serait alors vraisemblablement perçue de manière plus agressive par les pays environnants qui la considèreraient dès lors davantage comme une menace que comme un facteur de stabilité régionale : pour New Delhi, tout est donc affaire de dosage et de rythme de progression de la puissance militaire. Un changement trop brutal et rapide provoquerait la méfiance des Etats de l'Asie du sud-est.

233/ L'interdépendance ouvrant la voie à une coopération sincère ?

Si le « soft power » bénéficie à la stabilité interétatique, il en est de même des échanges commerciaux. En effet, il est communément admis que le développement économique, en favorisant les échanges, accélère les interdépendances entre Etats, rendant caduques les conflits nationaux dans la mesure où les Etats auraient plus à y perdre qu'à y gagner. Sans verser dans l'angélisme qui considérerait qu'aucun conflit militaire classique ne peut plus intervenir dans la région, nous pouvons au moins considérer qu'ils

⁵⁸ Opérations : « Rainbow » au Sri Lanka, « Castor » aux Maldives, « Gambhir » en Indonésie (article de Vijay Sakhuja: “*Indian Naval Diplomacy: Post Tsunami*”; disponible en ligne sur le site de l'IPCS: <http://www.ipcs.org/newKashmirLevel2.jsp?action=showView&kValue=1652&subCatID=null&mod=null> ; 8 fev 2005.

⁵⁹ Autre preuve tangible de la crédibilité accordée à l'Inde en matière de sécurité navale, les exercices « Milan » qu'elle organise annuellement dans le Golfe du Bengale voient le nombre de pays participant augmenter régulièrement (Milan 2006 réunira des pays aussi divers que Singapour, l'Indonésie, le Myanmar, le Bangladesh, la Thaïlande, l'Australie et la Nouvelle Zélande). Source : article paru dans l'Hindustan Times, 27 décembre 2005 « India to host multi-nation naval exercise ».

sont devenus moins probables. S'agissant du régime autoritaire chinois, le pari des pays qui pourraient souffrir d'un regain de nationalisme intransigeant est de considérer qu'avec le développement économique, ce régime sera amené à se démocratiser. Les masses devenant de plus en plus instruites, leurs revendications et leurs aspirations devraient s'aligner à terme sur celles des pays les plus développés. Une Chine démocratisée aurait fort peu de chance d'entrer en conflit avec une Inde elle-même démocratique, tout au moins dans la région de l'Asie du sud-est où les intérêts des deux pays, bien qu'importants, ne sont pas aujourd'hui des intérêts vitaux.

Plus concrètement encore, les échanges entre les deux pays ne cessent de progresser, il est vrai qu'ils partent de pratiquement rien. Le réchauffement des relations bilatérales ne semble pas être conjoncturel mais au contraire paraît constituer une tendance de fond. Dès lors, il est possible d'envisager pour le moyen terme une réelle coopération sino-indienne, surtout si les projets de zone de libre-échange pan-asiatique aboutissent. On pourrait imaginer que les marines indienne et chinoise collaborent pour maintenir la sécurité de la route maritime du détroit d'Ormuz au détroit de Taiwan, puisqu'après tout, ces deux pays seront pareillement de plus en plus tributaires de leurs approvisionnements maritimes. Si ce partage des tâches intervenait entre grandes puissances asiatiques, les Etats-Unis commenceraient à être marginalisés, parce que les Etats tiers ne dépendraient plus de la seule US Navy pour garantir la stabilité maritime. Les Etats-Unis n'auraient plus ce formidable levier politique que leur octroie leur capacité à maintenir la fluidité du trafic marchand. L'utilité de leur présence en Asie (océan Indien et Pacifique occidental) pourrait apparaître moins légitime. Cette orientation suppose une option « asiatique » de la sécurité maritime qui verrait l'Inde et la Chine coopérer très étroitement⁶⁰. Le Japon, incontournable dans ce domaine, pourrait se joindre à ce partenariat sécuritaire et l'ensemble des pays de la zone bénéficierait de la stabilité des flux maritimes sans qu'une puissance extérieure n'en soit partie prenante. Bien sûr, ce scénario pacifique paraît encore des plus idylliques, les différends interétatiques, les suspicions diverses, les volontés de puissance et de prestige étant pour l'heure toujours fortes.

Les relations sino-indiennes semblent donc évoluer vers davantage de coopération et de transparence en matière stratégique. La compétition est bien présente en Asie du sud-est, mais elle demeure hors du champ conflictuel et s'apparente plutôt à une émulation diplomatique visant à la fois à se placer avantageusement en matière de coopération économique et à développer son influence régionale. Des arrière-pensées restent en suspens, surtout au Myanmar dont le positionnement géostratégique est essentiel comme Etat tampon entre les deux géants, avec une façade maritime très importante sur le Golfe du Bengale. Toujours est-il que pour éviter les incompréhensions, sources de danger, l'Inde et la Chine s'efforcent de ne pas surestimer leurs divergences en matière de sécurité pour se concentrer sur

⁶⁰ Evénement intéressant à noter, un premier exercice naval commun orienté vers la lutte contre la piraterie s'est déroulé entre l'Inde et la Chine au cours de l'année 2004: peut-être est-ce que cela indique le début d'une coopération réelle en matière de sécurité maritime.

leur convergence économique. La diplomatie s'appuyant sur les "mesures de construction de la confiance"⁶¹ constitue à cet égard un élément encourageant qui porte plutôt vers l'optimisme. Tout au moins ne doit-il pas être béat.

CONCLUSION

L'espace sud-est asiatique est un espace d'intérêts géopolitiques pour l'Inde et la Chine. Sa situation géostratégique, dont la vulnérabilité est accentuée par l'instabilité relative de la zone, les bénéfices économiques potentiels qu'elles peuvent en tirer, l'influence politique qu'elles entendent y manifester suffisent à le démontrer.

Leur situation d'influence réciproque y est cependant contrastée. Le poids commercial de la Chine est beaucoup plus considérable que celui de l'Inde, ces échanges représentant cinq fois ceux de sa concurrente. La Chine y est en outre considérée avec plus de crédibilité sur ce plan car Pékin est parvenue à s'imposer comme un partenaire financier fiable à la suite de la crise de 1997. Cette dissymétrie de poids économique est en revanche contre balancée par un capital sympathie plus important vis-à-vis de l'Inde. La suspicion à l'égard de l'Empire du Milieu reste vivace et les différends au sujet des Spratleys ne font rien pour atténuer cette représentation négative. Aussi, l'Inde demeure le seul contrepoids possible sur le plan régional en cas de résurgence d'un nationalisme exacerbé de la Chine. De plus, le récent décollage économique de l'Inde pourrait changer la donne : les Etats de l'ASEAN sont conscients des opportunités qu'offre son développement récent. On pourrait objecter que le Japon est à même de jouer lui aussi le rôle de contrepoids à la Chine, mais il reste entaché par son militarisme passé. Aussi, l'Inde dispose d'un atout politique que ne reflète pas son faible niveau de participation aux instances régionales de concertation, mais que reflète son activisme diplomatique plutôt bien perçu.

Pour autant, le jeu sud-est asiatique ne se limite pas à la concurrence sino-indienne. Nous avons évoqué le Japon à plusieurs reprises. N'oublions pas non plus les Etats-Unis, de loin la première puissance militaire dans la région, avec la proximité des 5ème et 7ème flottes. Aussi, les manœuvres diplomatiques ou politiques de New Delhi ou de Pékin ne peuvent s'envisager sans prendre en compte ces autres

⁶¹ Source : compte rendu (Report of an interaction with the delegation from CICIR, at the IPCS Conference room) du 13 décembre 2005, article de Seema Sridhar, intitulé: "military cbm: India and china "; disponible en ligne sur: http://www.ipcs.org/China_east_asia_articles2.jsp?action=showView&kValue=1919&keyArticle=1009&issue=1009&status=article&mod=a

puissances. Les Etats-Unis cherchent avec succès à se rapprocher de l'Inde depuis 2001, tandis que la Russie développe ses liens avec les deux protagonistes. Le Japon, Etat ayant le plus intérêt à préserver la stabilité régionale, accorde à l'Inde la priorité pour l'aide publique au développement qu'il distribue⁶² alors que ses relations avec la Chine sont plus ambiguës. Ainsi, les alliances, toujours conjoncturelles dans cette zone, offrent des équations complexes à multiples variables. Est-ce que ce « grand jeu asiatique » est à même de dégénérer en tensions politiques, voire même en conflits ? Constatons simplement que ces dernières années se sont plutôt traduites par un rapprochement sino-indien : après tout, ces deux géants ont un besoin crucial de stabilité régionale pour pérenniser leur développement lié à leur ouverture économique. Ce rapprochement n'est pas pour autant irréversible, peut-être même n'a-t-il pour objet que d'accroître la puissance potentielle de chacun des deux pays par la voie économique dans un premier temps, pour, dans un deuxième temps, démultiplier leur puissance classique, militaire cette fois. Toujours est-il qu'en Asie du sud-est, un affrontement armé entre la Chine et l'Inde, même de faible intensité, n'est guère envisageable pour le court terme, et reste peu vraisemblable pour le moyen terme.

⁶² Le Japon a délivré 1,3 milliard de dollars d'aide à l'Inde en 2004. (source : article de Aruni Mukherjee du 27 avril 2005, "India beckons Land of the Rising Sun", in Asia Times disponible en ligne : http://www.atimes.com/atimes/South_Asia/GD27Df03.html

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
1/ LA VULNERABILITE DE L'ESPACE SUD-EST ASIATIQUE : UN APPEL D'AIR POUR L'INDE ET LA CHINE	3
11/ Les caractéristiques géostratégiques de la région : une zone instable et vulnérable	4
<i>111/ Une région archipélagique rendue sensible par la présence de détroits stratégiques</i>	<i>4</i>
<i>112 / Une zone propice aux conflits de souveraineté maritime</i>	<i>7</i>
12/ Des menaces variées avec un fort potentiel de déstabilisation	9
<i>121 Une piraterie endémique</i>	<i>10</i>
<i>122/ Une menace potentielle au pouvoir de nuisance incalculable : le terrorisme maritime</i>	<i>11</i>
13/ Les diasporas respectives : facteur de puissance ou leurre politique ?	13
<i>131/ L'extrême diversité des diasporas</i>	<i>14</i>
<i>132/ Des liens complexes avec leurs foyers d'origine</i>	<i>15</i>
2/ LA TRADUCTION DES INTERETS GEOPOLITIQUES SINO-INDIENS : DES POLITIQUES CROISEES D'INFLUENCE	17
21/ L'ASEAN, cœur géographique d'une compétition d'influence entre l'Inde et la Chine	17
<i>211/ Une émulation avant tout économique?</i>	<i>18</i>
<i>212/ Des manœuvres diplomatiques traduisant des ambitions politiques concurrentes</i>	<i>20</i>
22/ La Birmanie, enjeu essentiel comme Etat-tampon.....	23
<i>221/ Les initiatives chinoises : portée et conséquences.....</i>	<i>23</i>
<i>222/ La réponse diplomatique de l'Inde</i>	<i>24</i>
<i>223/ Le Myanmar au centre des projets de développement transfrontaliers.....</i>	<i>25</i>
23/ Perspectives géopolitiques de la compétition régionale sino-indienne : coopération pacifique ou relation conflictuelle ?	26
<i>231/ Des sphères d'influence respectives à géométrie variable ?</i>	<i>26</i>
<i>232/Vers la recherche d'un "soft power" ?</i>	<i>28</i>
<i>233/ L'interdépendance ouvrant la voie à une coopération sincère ?.....</i>	<i>29</i>
CONCLUSION	31
TABLE DES MATIERES	33
ANNEXES	34
ANNEXE N°1 : Aspects géostratégiques des détroits malais-indonésiens	34
ANNEXE N°2 : L'imbroglio des revendications contradictoires en mer de Chine du sud	35
ANNEXE N°3 : Les espaces périphériques à l'Inde et à la Chine: vulnérabilités géopolitiques.....	36
ANNEXE N°4 : Perception indienne de la pénétration chinoise dans les océans Indien et Pacifique	37
ANNEXE N°5 : Perception chinoise de la pénétration indienne en Asie du sud-est....	38
BIBLIOGRAPHIE	39

ANNEXES

(N.B. : les cartes en annexe sont réalisées par l'auteur du mémoire et ne sont donc pas soumises à copyright, sauf la carte de l'annexe 2)

ANNEXE N°1 : Aspects géostratégiques des détroits malais-indonésiens



Légende



Principale route maritime de l'Asie



Route maritime des super-pétroliers (> 200 000t)



Passage obligé des sous-marins nucléaires (Lombok)

Projets d'alternatives au passage par les détroits:



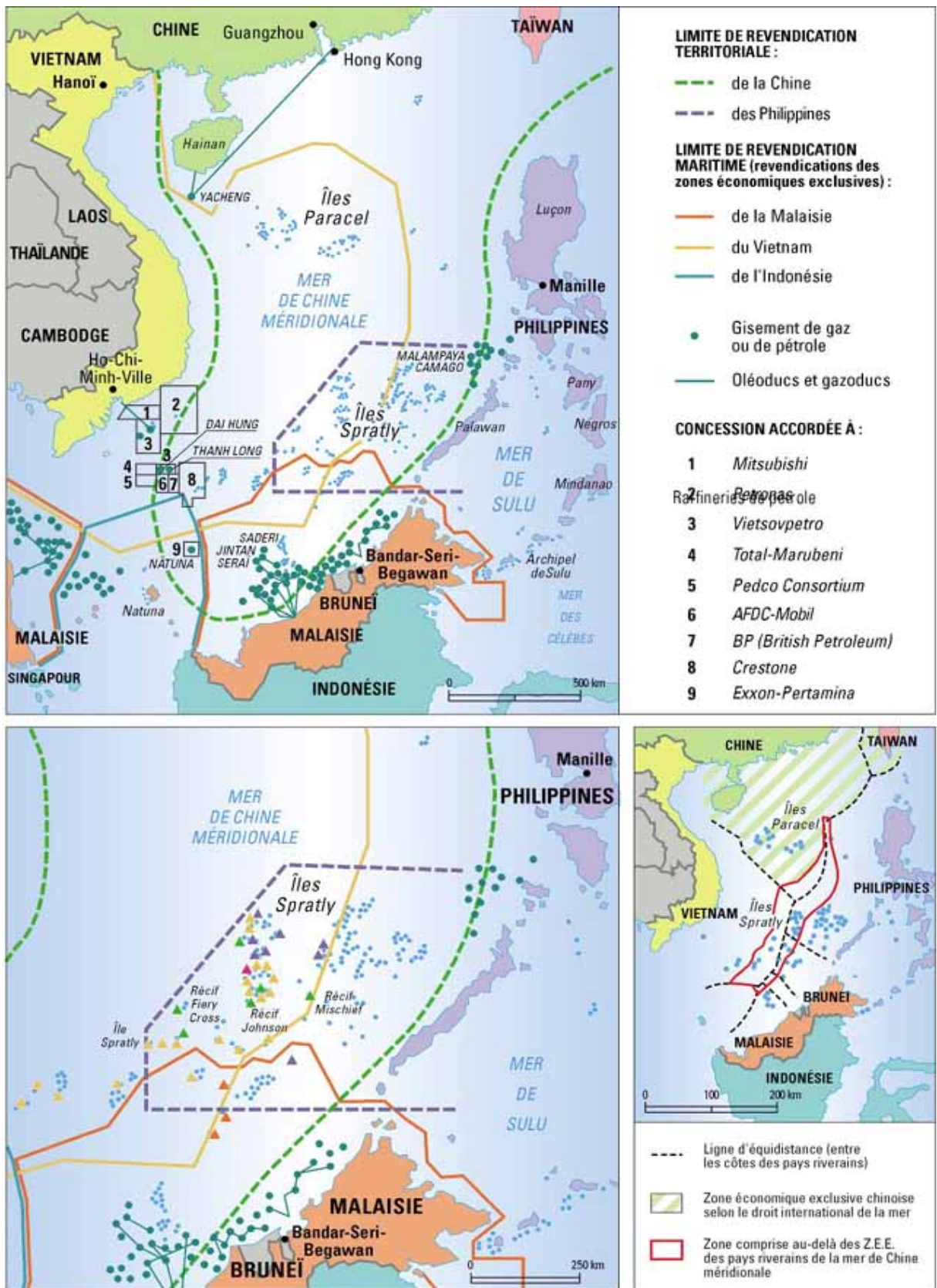
Isthme de Kra (canal ou oléoduc avec terminaux ?)



Palau (centre de transbordement pétrochimique ?)

ANNEXE N°2 : L'imbroglio des revendications contradictoires en mer de Chine du sud

Source : carte du monde diplomatique disponible en ligne (www.mondediplomatique.fr/cartes/spratlymdv1997)



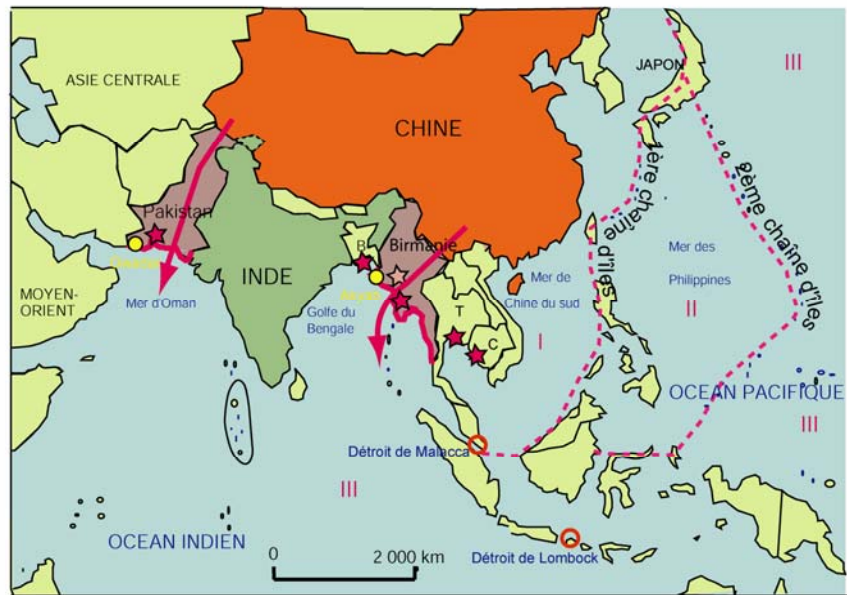
ANNEXE N°3 : Les espaces périphériques à l'Inde et à la Chine: vulnérabilités géopolitiques








LEGENDE :

- | | | | |
|--|-------------------------------------|--|--|
| | Détroits névralgiques | | Tension géopolitique majeure |
| | Autres détroits importants | | Guérilla disposant de compétences maritimes |
| | Principal flux maritime | | Actes de piraterie (nbre de cas enregistrés en 2002) |
| | Autre flux d'importance stratégique | | Revendication chinoise sur la mer de Chine du sud (officialisée en 1992) |

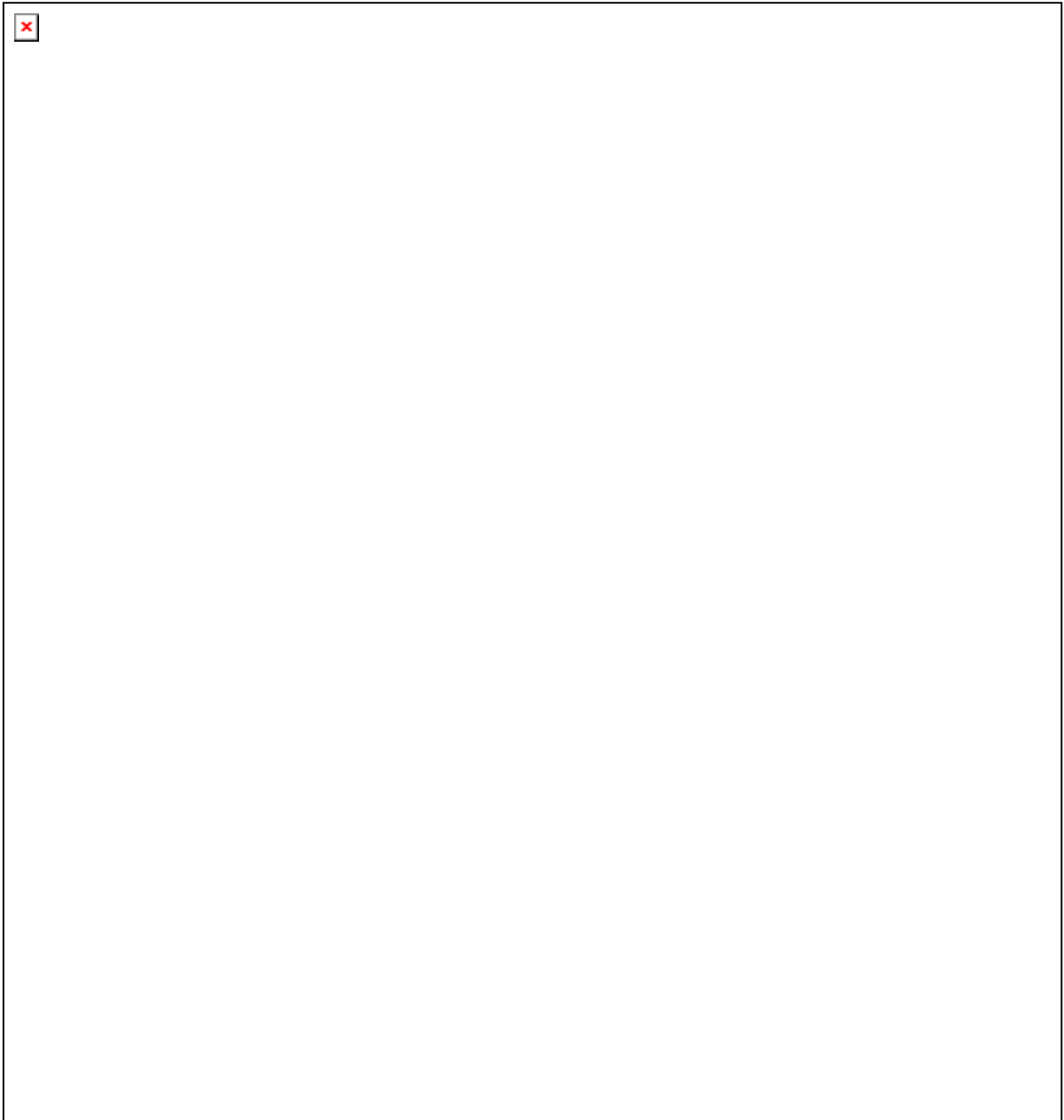
ANNEXE N°4 : Perception indienne de la pénétration chinoise dans les océans Indien et Pacifique



LEGENDE

-  Détroits névralgiques
-  Perception du "collier de perles chinois" (B. = Bangladesh, T. = Thaïlande, C. = Cambodge)
-  Pousée chinoise vers l'Océan indien
-  Projets d'infrastructures portuaires dimensionnantes (Gwadar, Akyab)
-  Objectifs de contrôle maritime selon Liu Huaqing :
 - I pour 2000
 - II pour 2025
 - III pour 2050

ANNEXE N°5 : Perception chinoise de la pénétration indienne en Asie du sud-est



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés

1/ Géopolitique régionale

Géopolitique de l'Asie, Cl Collin Delavaud, PUF – 1993

Géopolitique de l'Asie-Pacifique, Jacques Soppelsa, Ellipses – 2001

L'Asie menacée, Gérard Hervouet, Presses de sciences po – 2002

L'Asie demain, Futuribles internationales (recueil d'articles), L'Harmattan – 2003

Asie du Sud-Est : enjeu régional ou enjeu mondial ?, Hugues Tertrais, Folio/Actuel – 2002

2/ Géostratégie régionale

Chroniques des mers orientales, Amiral Pierre Labrousse, Economica - 2001

Géostratégie de la mer de Chine du Sud, Eric Denecé, L'Harmattan – 1999

Géostratégie de l'océan Indien, Hervé Couteau-Bégarie, FEDN, 1993

3/ Politique de puissance de chacun des deux acteurs

Le Dragon et la mer, Frédéric Lasserre, L'Harmattan – 1996

Le Jeu des grandes puissances dans l'Océan Indien, Raoul Delcorde, L'Harmattan – 1993

Chinese Grand Strategy and Maritime Power, Thomas M. Kane, Ed. F. Cass, 2002 (langue anglaise)

La Chine : une puissance encerclée ?, Jean-Vincent Brisset, PUF – 2002

La Stratégie de l'Inde pour le 21^{ème} siècle, Olivier Guillard, Economica – 2000

Géopolitique de la Chine, Jean-François Dufour, Ed. Complexes - 1999

4/ Géopolitique comparée des deux acteurs (langue anglaise)

China and India : Cooperation or Conflict ?, W. Pal Singh Sidhu et Jing-Dong Yuan, Indian Research Press – 2003

Sites Internet couramment consultés

1/ Sites d'actualité

<http://www.asiasource.org>

<http://www.atimes.com>

2/ Géostratégie

<http://www.diploweb.com>

3/ Actualités politico-militaire

http://www.fas.org/man/dod-101/navy/unit/fleet_n.htm

<http://www.defensenews.com>

4/ Questions politico-stratégiques

<http://www.ipcs.org/India.jsp> (Institute of Peace and Conflict Studies)

<http://www.csis.org/programs/issues.htm> (Center for Strategic and International Studies)

<http://www.ifri.org> (Institut français de Relations Internationales)

<http://www.ceri-sciencespo.com/themes/asia/presentation.htm>

<http://www.idss.edu.sg> (Institute of Defence and Strategic Studies)

<http://www.apcss.org> (Asia-Pacific Center for Security Studies)

<http://www.esisc.org> (European Strategic Intelligence and Security Center)

5/ Questions énergétiques

<http://www.eia.doe.gov>

6/ Questions maritimes

<http://www.isemar.asso.fr>

<http://www.imo.org>

Reuves régulièrement consultées

En langue anglaise:

Jane's Defense Weekly

Jane's Intelligence Review

Proceedings

Asian Defence Journal

Asia Pacific Defense Reporter

En langue française

Problèmes économiques

Hérodote

Les Nouvelles de Chine

Diplomatie magazine

Géopolitique

Défense et sécurité internationale